



Projet « Médias citoyens pour une gouvernance environnementale participative au Sénégal »

Cartographie des études d'impacts environnementaux et des initiatives citoyennes

(Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Pikine, Guédiawaye)



Avec le financement de l'Union Européennes



Réalisé par
Mamadou Ndong TOURE. Géographe-Environnementaliste. Expert Changement Climatique. Novembre 2018

Liste des sigles et abréviations

AGIR	Agir pour demain « Kolda »
ASAN	Association Sénégalaise des Amis de la Nature
ASN	Association Sénégalaise de Normalisation
CASEPE	Casamance Protection de l'Environnement
CQA	Centre pour la Qualité de l'Air
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DRDR	Direction Régionale du Développement Durable
DREEC	Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
EIE	Evaluation d'Impacts Environnementaux
GRAEN	Groupe de Recherche et d'Action pour l'Environnement (GRAEN)
ICS	Industries Chimiques du Sénégal
IFPRI	International Food Policy Research Institute
INP	Institut National de Pédologie
IPAO	Institut Panos de l'Afrique de l'Ouest
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSC	Organisation de la Société Civile
OSCPE	Plateforme des OSC pour la Protection de l'Environnement
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
TdR	Termes de Référence
UGP	Unité de Gestion de Projet
VDN	Voie de Dégagement Nord

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	2
1. INTRODUCTION GENERALE	5
1.1. Rappel du contexte et justification de l'étude.....	5
1.2. Présentation des sites.....	6
1.3. Méthodologie.....	11
1.3.1. L'étape préparatoire.....	12
1.3.2. Etape de collecte des données et cartographie	12
1.3.2.1. La revue de rapports et l'analyse documentaire.....	12
1.3.3. La phase d'analyse et d'interprétation des données.....	14
2- LES ATTEINTES ENVIRONNEMENTALES DANS LES ZONES-CIBLES	14
2.1. La déforestation	14
2.2. La destruction de la bande des filaos	17
2.3. La prolifération des ordures ménagères	19
2.4. La dégradation des terres et des eaux.....	22
2.5. La pollution atmosphérique.....	25
2.6. Les déchets industriels.....	29
2.7. Les inondations et ses corollaires.....	30
2.2. Les feux de brousse	32
3. CARTOGRAPHIE DES INITIATIVES CITOYENNES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ...	34
4. ROLE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	43
4.1. Place de l'environnement dans le budget des collectivités territoriales.....	43
4.2. Contribution de la collectivité territoriale à l'action environnementale.....	44
5. ANALYSE ET CARTOGRAPHIE DES ETUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX.....	45
5.1. Niveau de connaissance des EIE.....	45
5.2. Appréciation des PGES	45
5.3. Commentaires de quelques études d'impacts environnementaux.....	46
5.3.1. Evaluation environnementale et sociale stratégique du projet de traitement des points critiques de pistes rurales dans la région de Kolda et Sédhiou (Agence des travaux et de gestion des routes du Sénégal, décembre 2016)	46
5.3.2. Etude d'impact environnemental et social des travaux de modernisation de la ville de Médina Gounas et du Daaka (Janvier, 2017).....	47
5.3.3. Etude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement et de butimage de la Boucle du Kalounayes 74 km	47
5.3.4. Etude d'Impacts Environnemental et Social (EIE) du projet de construction de la Voie de Dégagement Nord (VDN) 2eme Section (Tronçon CICES – Golf Club de Guédiawaye)	47
5.3.5. Etude d'Impact Environnemental et social du PROGEP	47
5.4. Recommandations par rapport aux EIE/PGES.....	48
5.5. Cartographie des études d'impacts environnementaux identifiées dans le cadre du projet..	48
6. PERCEPTION DES ACTEURS DES MEDIAS PAR RAPPORT A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	49
6.1. Les radios communautaires	49
6.2. Les correspondants de presse.....	50
6.3. Les réseaux sociaux	51
CONCLUSION, LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS	53

BIBLIOGRAPHIE.....	55
ANNEXE 1:	57
ANNEXE 2: LES RENCONTRES SUR SITE.....	58
ANNEXE 3: FICHE D'IDENTIFICATION DES PORTEURS D'INITIATIVES	60

1. Introduction générale

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) met en œuvre, grâce au soutien de l'Union Européenne, un projet intitulé « Médias citoyens pour une gouvernance environnementale participative au Sénégal ». Ce projet cible cinq (5) zones fortement touchées par les problèmes environnementaux au Sénégal : Kolda, Ziguinchor, Sédhiou, Pikine et Guédiawaye.

Il vise à renforcer les jeunes et les médias à développer une conscience citoyenne pour une gouvernance démocratique, participative et responsable de l'environnement, dans les cinq localités ciblées. Plus spécifiquement, ce projet cherche à :

- Informer sur les enjeux et les politiques environnementales à l'échelle régionale et nationale, notamment sur la déforestation, l'assainissement et la pollution.
- Renforcer les capacités de veille et de sensibilisation à travers les médias des jeunes en priorité sur l'élaboration et la mise en œuvre des politiques environnementales, nationales et locales, notamment sur la déforestation, l'assainissement et la pollution.
- Renforcer le dialogue entre communautés et décideurs sur les politiques et les enjeux environnementaux.

La présente étude entre dans le cadre de la cartographie des atteintes environnementales, des études d'impacts environnementaux et des initiatives citoyennes de protection de l'environnement. Elle est structurée en quatre (04) grandes parties : une première partie qui présente le contexte et la justification de l'étude ; une deuxième partie qui caractérise les atteintes environnementales majeures dans les 05 zones-cibles du projet ; une troisième partie consacrée à la cartographie des initiatives en faveur de la protection de l'environnement mises en œuvre par les citoyens ; une quatrième partie consacrée à l'analyse commentée des études d'impacts environnementaux réalisées dans les zones-cibles.

1.1. Rappel du contexte et justification de l'étude

Dans le cadre du projet « *Médias Citoyens Pour Une Gouvernance Environnementale Participative Au Sénégal* », financé par l'Union Européenne, l'IPAO a prévu la réalisation d'une cartographie des études d'impacts environnementaux et des atteintes environnementales en lien avec la déforestation, la pollution et l'assainissement. Le projet prévoit aussi de cartographier les initiatives citoyennes en faveur de l'environnement, portées par les citoyens et leurs organisations communautaires.

Ceci résulte du constat que les atteintes environnementales sont scientifiquement souvent très peu documentées. Les citoyens n'ont pas toujours le réflexe d'aller vers les sources scientifiques ou vers les experts, avisés à donner les bonnes et pertinentes informations issues de leurs recherches. Les EIE sont légion dans les zones, mais peu de journalistes, encore moins de citoyens en connaissent le contenu et l'utilité.

Les OSC qui doivent s'en inspirer pour mieux cadrer leurs actions de plaidoyer auprès des décideurs n'ont pas les informations scientifiques fiables, pour documenter leurs argumentaires, faute d'accès et d'habitude à faire recours aux centres de recherches.

C'est dans cette perspective que l'IPAO a commandité une cartographie des atteintes environnementales, des EIE et des initiatives citoyennes en faveur de l'environnement dans les cinq (05) zones du projet.

Les objectifs de l'étude étaient :

- 1) D'enrichir la revue de littérature disponible sur les EIE et les initiatives citoyennes identifiées ;
- 2) De documenter les atteintes environnementales répertoriées dans les zones-cibles ;
- 3) D'apprécier la mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale relatifs à l'exécution des projets ;
- 4) D'identifier et documenter les initiatives citoyennes à travers des fiches synthétiques et une cartographie dynamique en ligne.

Les résultats ci-après étaient attendus :

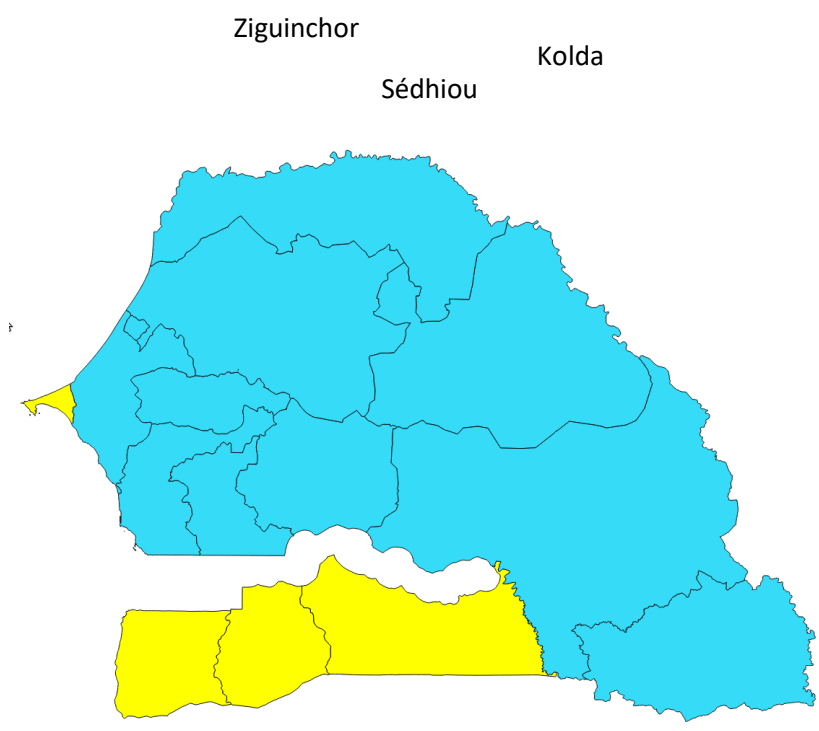
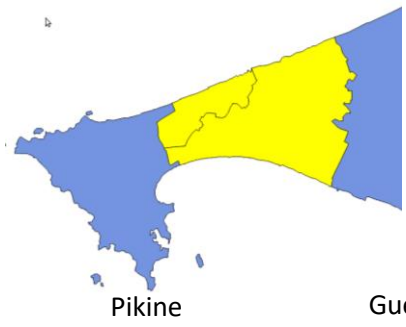
- Les acteurs médiatiques-cibles du projet disposent d'une documentation scientifique pour améliorer la qualité de leurs productions (articles et émissions) sur l'assainissement, la pollution et la déforestation, les feux de brousse... ;
- Les atteintes environnementales sur la déforestation, l'assainissement et la pollution sont documentées ;
- Les membres des OSC bénéficient de documents scientifiques pour enrichir leurs argumentaires dans les débats, et leur plaidoyer auprès des décideurs sur les atteintes environnementales des projets réalisés dans leurs localités ;
- Les initiatives citoyennes en faveur de l'environnement sont valorisées via l'interface Web.

L'étude cartographique des atteintes environnementales, des études d'impacts environnementaux et des initiatives citoyennes de protection de l'environnement se déroulant dans les cinq (05) zones cibles, il convient de les présenter dans leurs grands traits caractéristiques.



1.2. Présentation des sites

Il s'agit de procéder à la cartographie des zones-cibles et à la réalisation des fiches de présentation de chacune d'elle, en termes de démographie, de superficie, d'activités économiques principales et d'atteintes environnementales majeures. Carte de situation globale des zones-cibles

Après avoir situé, les zones d'intervention du projet, chacune d'elle a fait l'objet d'une brève fiche descriptive. Pour chaque zone, le statut administratif, le nombre d'habitants, la superficie, la densité au kilomètre carré, les principales activités économiques et les principales atteintes à l'environnement ont été identifiés.



Département de Pikine

Statut administratif :	Département	 
Population	1.170.791 (en 2015)	
Superficie	95 km ²	
Densité	12.324 hab/km ²	
Principales activités économiques	Commerce – artisanat - industrie	
Principales atteintes à l'environnement	Prolifération des ordures – inondations – pollutions industrielles	

Département de Guédiawaye

Statut administratif : Département

Population 286.989

Superficie 12,8 km²

Densité 22.421 hab/km²

Principales activités économiques Commerce – artisanat - industrie

Principales atteintes à l'environnement Prolifération des ordures –destruction de la bande de filaos-extraction de sable marin-inondations – pollutions industrielles



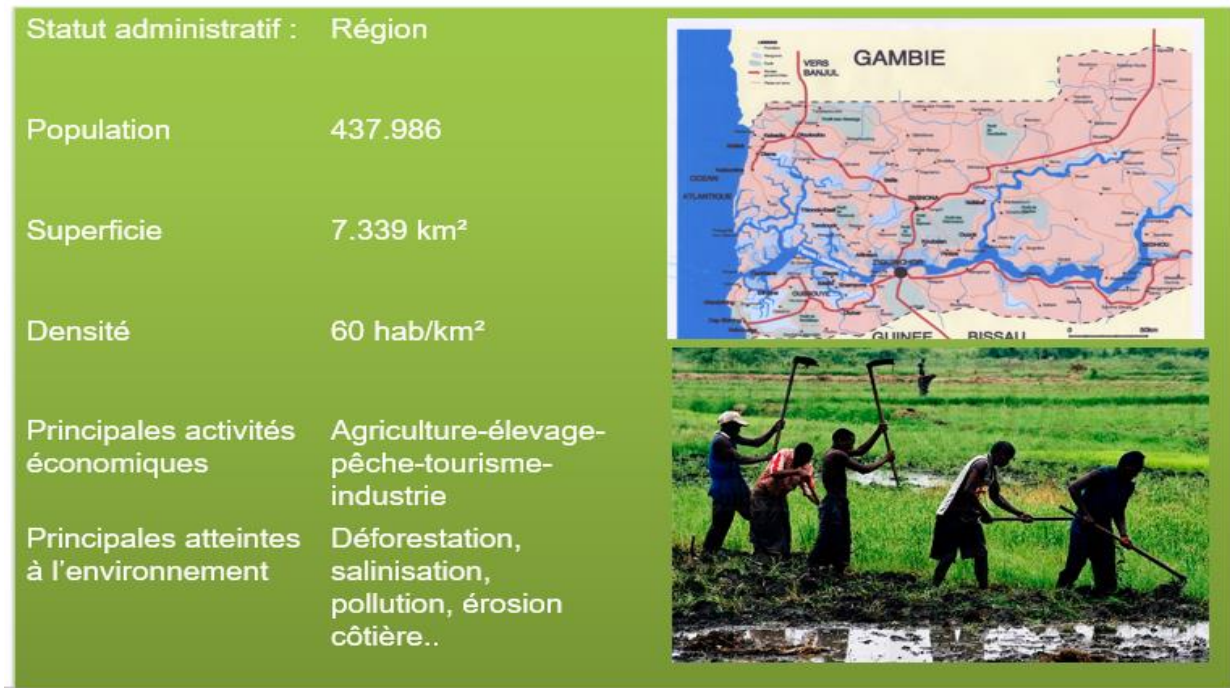
Région de Kolda

Statut administratif :	Région	
Population	847 243 hab.	
Superficie	21.011 km ²	
Densité	40 hb/km ²	
Principales activités économiques	Agriculture-élevage-foresterie-commerce	
Principales atteintes à l'environnement	Déforestation-prolifération des ordures ménagères	

Région de Sédhiou

Statut administratif :	Région	
Population	398.615 habitants	
Superficie	7.330 km ²	
Densité	54 hab/km ²	
Principales activités économiques	Agriculture-élevage-foresterie-	
Principales atteintes à l'environnement	Déforestation – feux de brousse – ordures ménagères	

Région de Ziguinchor



1.3. Méthodologie

Pour mener à bien cette étude, nous avons élaboré une méthodologie qui s'articule autour de 03 phases :

- Une première phase d'analyse et de synthèse des données et des documents existants ;
- Une deuxième phase de terrain, d'enquêtes et de focus-group, de visites de sites ;
- Une troisième phase de restitution de l'étude et de consultation des acteurs.

Tout ceci a permis d'analyser les données recueillies sur les atteintes environnementales, les initiatives citoyennes et les études d'impacts environnementaux. Il s'agit à partir des discussions avec les acteurs d'apprécier les atouts et contraintes liés à la mise en œuvre des plans de gestion environnementale. L'appréciation de la mise en application des plans de gestion environnementale par les acteurs locaux a permis de disposer d'une base scientifique permettant de porter un plaidoyer efficace en faveur de l'environnement et de sa préservation.

La démarche méthodologique a reposé sur les étapes ci-dessous :

1.3.1. L'étape préparatoire

Cette étape a consisté à présenter le chronogramme, partager l'approche méthodologique et intégrer les recommandations de l'IPAO. Elle a permis d'approfondir la synthèse bibliographique déjà existante. Les outils de recueil des données, notamment les guides d'entretien ont été passés en revue. Des échanges entre le staff du projet et le consultant ont permis d'avoir une compréhension harmonisée des termes de références et d'affiner la proposition technique.

1.3.2. Etape de collecte des données et cartographie

Cette seconde étape est composée d'une série de rencontres de partage et d'échange avec les services techniques, les élus locaux, les porteurs d'initiatives au niveau régional. Cela a consisté à faire :

1.3.2.1. La revue de rapports et l'analyse documentaire

Les documents qui nous ont permis de bien cerner le sujet, de disposer de statistiques et d'exemples concrets ont été les suivants :

Pour la caractérisation des zones d'étude, nous avons principalement consulté les Plans Régionaux de Développement Intégré (PRDI) et les Plans Départementaux de Développement (PDD) qui sont des documents de référence pour la planification économique et territoriale à l'échelle des régions. Dans le cas de cette étude, nous nous sommes davantage focalisés sur les parties concernant le diagnostic et la situation environnementale de la région.

En ce qui concerne la foresterie, nous avons cherché les données au niveau des Plans d'Aménagement et de Gestion Forestière élaborés dans le cadre des projets en lien avec le service des Eaux et Forêts, comme le PROGEDE 2 (Projet de gestion durable des forêts et des énergies traditionnelles de substitution). L'exploitation de ces documents a permis de disposer de statistiques sur le niveau de déforestation dans les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

Les documents relatifs à la gestion des ordures ménagères, aux inondations et à la pollution atmosphérique ont été retrouvés sur Internet (cf. bibliographie). Leur exploitation a permis de confirmer certaines hypothèses notamment les liens entre pollution et santé humaine, l'incidence des ordures ménagères sur le cadre de vie, entre autres. La consultation de la page Web du Centre pour la Qualité de l'Air (CQA) a permis de mieux comprendre les phénomènes liés à la pollution atmosphérique¹.

Pour ce qui est de l'assainissement et de la gestion des ordures ménagères, les documents relatifs à l'émissaire de Cambérène, notamment les coupures de presse (citées dans la bibliographie, notamment les journaux Le Quotidien, Walfadjri et Sud Quotidien) ont été consultés. De même le

1 / <http://www.air-dakar.org/>

rapport « **NOTE SCIENTIFIQUE SYNTHETIQUE SUR LE PROJET DE REALISATION DE L'EMISSAIRE EN MER DE CAMBERENE** » a été consulté. Il a permis de connaître les objectifs liés à la qualité de l'eau rejetée par l'émissaire. La valeur limite à ne pas dépasser, selon la directive émise par le Conseil des Communautés Européennes, est de de 2000 NPP/100 mL².

Les études d'impacts qui ont été effectuées dans les zones-cibles ont aussi été consultées et synthétisées. Elles ont ensuite fait l'objet d'une discussion avec les agents des DREEC ; ce qui a permis de voir leur niveau de mise en œuvre, les problèmes rencontrés et les solutions proposées.

1.3.2.2. Les visites de sites et enquêtes

Au niveau de chaque site, deux (02) enquêteurs ont été mobilisés pour effectuer les entretiens sur la base des guides d'entretien. En effet, le focus ayant été fait sur les données qualitatives, il a été proposé à l'équipe du projet de faire des guides d'entretien le principal outil de collecte de données. (Cf. annexe 1). Ils sont spécifiques à chaque catégorie d'acteurs (acteurs institutionnels, OSC, Association locale, personnes ressources...). Certains acteurs ont été rencontrés individuellement, d'autres sous forme de focus-group. Les enquêtes ont duré cinq (05) jours par site et se sont déroulées en même temps, avec des retours et relances au téléphone pour approfondir certains points, notamment des personnes ressources qui n'étaient pas disponibles au moment des enquêtes et qui ont été interrogées à distance.

Au total, au niveau des cinq (05) sites d'intervention du projet, nous avons rencontré vingt-sept (27) associations locales, quinze (15) services techniques, deux (02) centres de recherche, cinq (05) commissions environnement des collectivités territoriales et dix (10) journalistes. En annexe 3, le tableau qui donne le détail des entretiens réalisés au niveau de chaque site.

A la suite du diagnostic, une cartographie dynamique a été réalisée qui intègre les différentes initiatives citoyennes entreprises dans chacune des cinq zones cibles du projet. Ce support permettra à tout citoyen voulant s'informer sur un cas de dégradation de l'environnement dans l'une des cinq (05) localités, de pouvoir accéder à une documentation accessible et fouillée. Cette phase a été mise à profit pour rencontrer les responsables des radios communautaires et les journalistes travaillant dans le milieu.

Des discussions ont également été menées avec les jeunes qui animent la plateforme Facebook « Casamance-Dakar-Environnement » afin de bénéficier des supports multimédias qui illustrent certaines atteintes à l'environnement, mais aussi qui documentent certaines initiatives citoyennes.

1.3.3. La phase d'analyse et d'interprétation des données

Les données recueillies sur les cinq (05) sites ont été analysées en prenant en compte, de façon spécifique, les initiatives citoyennes de préservation de l'environnement mises en œuvre localement, les atteintes à l'environnement, les contenus des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et leur niveau de mise en œuvre.

2- Les atteintes environnementales dans les zones-cibles

Le rapport sur la situation environnementale du Sénégal, réalisé par le Centre de Suivi Ecologique (CSE, 2018), a montré un état de dégradation avancé des ressources naturelles et du cadre de vie. Il s'est agi, à ce niveau, de mettre l'accent sur les atteintes environnementales dans les cinq (05) zones-cibles du projet. A partir des rencontres avec les techniciens de l'environnement (Division Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés, Service Régional des Eaux et Forêts, Faculté d'agro-foresterie de l'Université de Ziguinchor, Centre de formation forestier de Djibelor...), les atteintes environnementales les plus saillantes dans les zones-cibles ont été identifiées et documentées.

Globalement, à la question de savoir quelle est la situation environnementale de la chacune des régions-cibles, les techniciens ont répondu par les termes suivants : « alarmante, négative, très préoccupante... ». Si à Pikine et Guédiawaye, les dégradations liées à la destruction de la bande de filaos, la pollution industrielle et l'assainissement sont les problèmes les plus récurrents, pour Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, ce sont les atteintes liées à la déforestation, à la salinisation des eaux et des terres et la gestion des déchets solides qui sont majoritairement identifiées. Pour chacune de ces atteintes, nous les causes, les conséquences et les manifestations ont été décrites. Les rôles et les responsabilités des acteurs locaux, notamment les services techniques sont analysés et les contraintes à leurs actions identifiées.

A la suite de l'analyse des atteintes à l'environnement, une carte récapitulative consultable sur le site Internet de IPAO a été réalisée, afin de mettre à la disposition des acteurs, notamment les médias, un outil interactif leur permettant de mieux connaître les atteintes environnementales en fonction de la zone impactée.

2.1. La déforestation

Chaque année, 40.000 hectares de forêt sont perdus au Sénégal (FAO, rapport annuel 2015). Cette déforestation est d'une acuité sans commune mesure dans les régions du Sud, cibles du projet, notamment Sédhiou, Kolda et Ziguinchor. En effet, selon l'Inspecteur Régional des Eaux et Forêts de Kolda, plus de 8167 hectares de forêt sont perdus par année. C'est la même situation qui est constatée à Sédhiou et dans une moindre mesure à Ziguinchor.

La déforestation résulte des coupes abusives de bois, surtout le bois d'œuvre avec l'installation de scieries aux alentours des forêts (photo 1), mais aussi de la carbonisation clandestine dans les forêts non aménagées. Les défrichements à des fins agricoles (plus de 1000 ha de forêt défrichés dans le Pakour, Sédhiou) sont aussi des causes de déforestation, de même que les feux de brousse qui accentuent la déforestation. D'après nos entretiens avec M.Dramé, Directeur de la Radio Communautaire Gabou FM, la déforestation est d'une acuité réelle dans la zone de Kbada-Dator

située au nord du département de Sédhiou vers la frontière avec la Gambie. Les feux de brousse ont été indexés dans le rapport « Situation économique et sociale de la région de Sédhiou 2013 ».

Tableau : Répartition des feux de brousse par département dans la région de Sédhiou

Les contrats de culture (autorisation délivrée par le service des eaux et forêts à des paysans pour cultiver dans une partie de la forêt classée) ont contribué à des pertes importantes de superficies forestières, car certains villages se sont définitivement installés à l'intérieur des forêts. On peut citer par exemple, les villages de Darou Salam et Pakour, respectivement dans les régions de Sédhiou et Kolda.

IREF SEDHIOU	Nombre de cas	Superficies en ha	%
SEDHIOU	24	2 262	15,2
GOUDOMP	30	4 368	29,4
BOUNKILING	18	8 205	55,3
TOTAL	72	14 835	100

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou



Photo 1 : Le Ministre Haïdar visite les sites de production de bois à Kolda

Source : www.koldanews.com consulté le 10-11-2018

Les conséquences de la déforestation dans les trois (03) régions du Sud que sont Sédhiou, Kolda et Ziguinchor sont :

une perte de biodiversité et un recul de l'habitat faunique ; on assiste ainsi à une disparition progressive de certaines espèces comme le caïcédrot (*Khaya Senegalensis*), le Ntaba (*Kola cordifolia*), le palmier à huile (*Elaeis guinéensis*), le vène (*Pterocarpus erinaceus*), le Dimb (*Cordyla pinnata*), le linké (*Afelia africana*), le Santan (*Daniellia oliveri*).

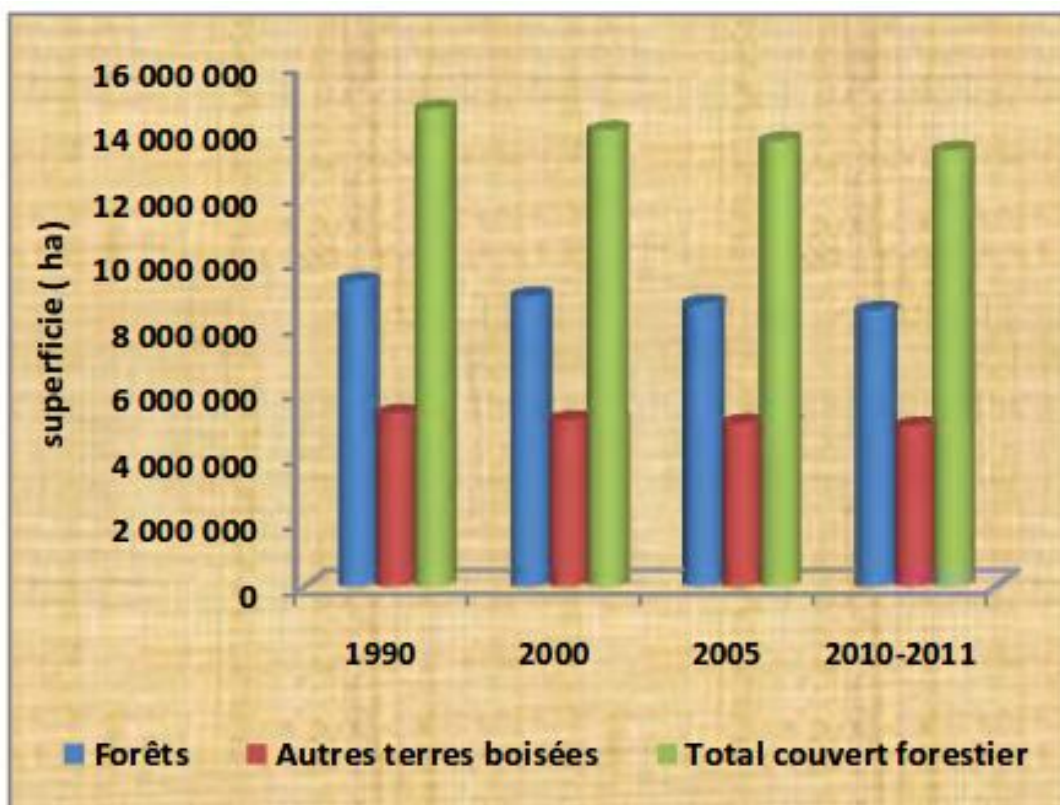
- une intensification du ravinement due, à un ruissellement plus exacerbé en l'absence des arbres et de leurs feuilles ;
- une baisse de la disponibilité des produits forestiers non ligneux, impactant négativement la sécurité alimentaire des ménages.

Encadré : Vote du Code forestier (vendredi 02 novembre 2018)

Le Ministre de l'Environnement et du développement durable, a indiqué que le nouveau code forestier, voté le vendredi 02 novembre 2018, définit mieux le concept de trafic de bois en y ajoutant la notion de commanditaire et une nouvelle incrimination qu'est l'association de malfaiteurs. Selon le ministre, ce document n'a pas occulté de nouvelles définitions sur l'exploitation forestières. « Le nouveau code définit mieux le concept de trafic de bois en y ajoutant la notion de commanditaire et une incrimination nouvelle, l'association de malfaiteurs », a précisé Mame Thierno Dieng. Qui renchérit que les peines infligées aux trafiquants de bois passeront désormais de quatre à dix ans avec des sanctions pécuniaires pouvant atteindre jusqu'à 30 000 000 F CFA. « Les instruments juridiques doivent s'adapter à l'évolution des hommes et des sociétés. On a un code qui a été voté en 1998. A partir de l'évolution des choses, ce code était devenu inadapté à l'exploitation des forêts. Il a fallu rendre ce Code conforme à la situation actuelle. Ce code était trop léger dans la répression de l'exploitation forestière. Du point de la répression avec le nouveau Code c'est de 4 à 10 ans et des amendes qui peuvent aller jusqu'à 30 millions. On a encadré les peines. On a encadré surtout la transaction financière qui était aussi un moyen de répression relativement inopérante », a encore détaillé le ministre de l'Environnement.

FICHE RÉCAPITULATIVE SUR LA DÉFORESTATION	
Constats	Diminution de la biodiversité Dégradation progressive de certaines forêts Dégradation du cadre de vie des populations
Principales causes	La pauvreté et le manque d'emplois Les besoins en surfaces agricoles Le manque d'effectif des surveillants forestiers
Principales conséquences	Raréfaction de certaines espèces végétales et animales due aux feux de brousse Trafic illicite de bois Pertes de superficies boisées
Quelles solutions	Application effective du nouveau Code forestier Reboisement-suivi et entretien des plantations Élaboration de plans de gestion participatifs des forêts

	Amélioration de la part des populations dans les recettes tirées de l'exploitation forestière Implication accrue des populations dans l'effort de préservation des forêts
Quels acteurs	Communautés villageoises riveraines des forêts Collectivités territoriales Service des Eaux et Forêts Projets et programmes Médias



Source : Plan d'actions forestier du Sénégal 2012-2017

2.2. La destruction de la bande des filaos

Guédiawaye et Pikine disposent d'une côte sablonneuse de près de 30 km, ouverte sur l'océan Atlantique et exposée à la dérive littorale et à l'érosion côtière. L'État du Sénégal a entrepris un grand programme de reboisement de filaos, le long de la grande côte, depuis 1937 pour stabiliser les dunes et lutter contre l'érosion côtière.

Cependant, l'urbanisation a entraîné une boulimie foncière telle que la bande des filaos a été attaquée de toute part par des programmes immobiliers (photo 2). Aujourd'hui, la situation est devenue telle que des citoyens se sont érigés en bouclier pour défendre la bande de filaos. Ils portent un plaidoyer, une sensibilisation et un engagement remarquable qui les ont poussés à briguer le mandat d'élus locaux. A titre d'exemple, l'Association Vision Guédiawaye, portant en bandoulière la lutte contre les atteintes à la bande de filaos, a fait accéder certains de ses membres à la fonction de conseiller municipal.



Photo 2 : Lotissements dans la bande de filaos de Guédiawaye

Source : www.seneplus.com- consulté le 10-11-2018

**Encadré : lettre ouverte de Mamadou Dieng, coordonnateur de Vision Guédiawaye
NON AU DECLASSEMENT ET PARTAGE DU LITTORAL !**

Depuis plusieurs années, le littoral de notre ville est sujet à des actes de destruction massive et continue qui ont pour nom : coupes abusives des filaos, extraction frauduleuse du sable marin, lotissements et constructions implantées dans le domaine classé de la bande des filaos, passage de la VDN, etc. Pourtant, vu l'état de dégradation avancé du littoral, l'urgence devait être pour les auteurs d'un tel acte gravissime, à s'investir pour stopper tout projet de construction et à réhabiliter l'environnement côtier, y compris la bande de filaos. [...]

Les populations de Guédiawaye, dans leur écrasante majorité, refusent systématiquement que la bande des filaos du littoral soit déclassée. Mieux, elles exigent qu'un aménagement soucieux de réhabiliter, de reboiser, de réaliser des aménagements paysagers soit effectué dans les meilleurs délais. Enfin, elles invitent les autorités, centrale comme locale à favoriser une gouvernance transparente des terres du littoral et du foncier ; d'une manière générale.

VIVE GUEDEAWAYE - ENSEMBLE, POUR PRESERVER LE LITTORAL !

Fiche récapitulative sur la destruction de la bande de filaos

Constats	Recul de la bande de filaos Extension des lotissements à usage d'habitation Accentuation de l'érosion côtière
Principales causes :	Boulimie foncière (déclassement non officielle de la bande de filaos) Exploitation du bois de filaos Extraction de sable marin
Principales conséquences :	Fragilisation du trait de côte Accentuation de l'érosion éolienne Ensablement des superficies maraichères
Quelles solutions :	Protection institutionnelle accrue de la bande de filaos Engagement citoyen pour la défense du littoral Reboisement d'enrichissement et de rajeunissement de la bande de filaos
Quels acteurs :	Communautés (mouvements citoyens, associations de quartiers...) Collectivités territoriales Services déconcentrés de l'Etat/projets et programmes Médias...

L'Etat contribue à la dégradation des périmètres de filao. Avec le projet du prolongement de la Voie de dégagement nord (VDN), la bande a perdu 6000 arbres. La bande de filao protège également le Lac rose, le deuxième site touristique le plus visité de Dakar après l'Ile de Gorée, contre l'ensablement.

Aujourd'hui, sur les 120 hectares, certaines corporations (Personnel des Domaines et Magistrats) détiennent des morcellements à but d'habitat de plus de 5 ha à l'intérieur de la bande verte des filaos) derrière la cité des Hamo 3 de Guédiawaye. Une boulimie foncière qui passe outre le statut classé de cette bande verte. A ce jour, aucun décret de déclassement, excepté les 29 hectares de Malika, n'est mis à la disposition du public.

2.3. La prolifération des ordures ménagères

Les visites de terrain réalisées dans le cadre de cette étude ont permis de constater les tas d'ordures ménagères qui jonchent l'entrée des villes, dans les régions-cibles (photo 3). Il est aussi ressorti des entretiens que la gestion des ordures ménagères est une problématique majeure dans les cinq (05) zones de l'étude. En effet, d'après le chef de la division régionale de l'environnement et des établissements classés de Kolda, chacune des communes qui composent la région est confrontée à la collecte, au transport et surtout au stockage et à l'éventuelle valorisation des déchets solides. Il a été aussi remarqué que la plupart des initiatives citoyennes portent sur la lutte contre les ordures ménagères. Sur les 27 porteurs d'initiatives en faveur de l'environnement, 18 interviennent dans le secteur de la salubrité.

Ce procédé communément appelé « set setal » (propre et rendre propre), malgré sa récurrence est loin d'avoir réglé le problème. Il s'avère nécessaire de sensibiliser davantage les populations aux règles de gestion des ordures ménagères, car ces ordures ne viennent pas d'ailleurs et proviennent des ménages.

Parmi les problèmes saillants recensés au cours de l'étude, il faut retenir à Kolda et à Sédhiou, le dépôt des ordures ménagères dans le lit du fleuve Casamance. Pour ce qui est de Pikine et Guédiawaye, la problématique de gestion des boues de vidange déversées dans la zone du Technopole, mais aussi l'émissaire de Cambéréne destiné à drainer les eaux usées, a été soulignée. Cette dernière a d'ailleurs entraîné la création du Collectif Intégré pour la Défense de l'Environnement de Cambéréne (CIDEDEC).

La gestion des déchets biomédicaux est tout aussi problématique dans les zones de l'étude ; si certains grands hôpitaux comme ceux de Pikine et de Kolda disposent d'incinérateurs, les centres de santé et autres postes n'en disposent point, entraînant du coup, le mélange de ces déchets avec ceux en provenance des ménages.



Photo 3: Commune de Kolda – dépotoir sauvage d'ordures ménagères

Source : Baldé AK, 2018 – photo prise le 08-11-2018

Les conséquences de la prolifération des ordures ménagères, telles que énumérées par les participants aux focus-group sont :

- une dissémination des ordures dans le paysage ;
- une augmentation des risques de maladies liés à l'insalubrité ;
- un accroissement du péril plastique et ses conséquences néfastes sur la nature et la santé animale.

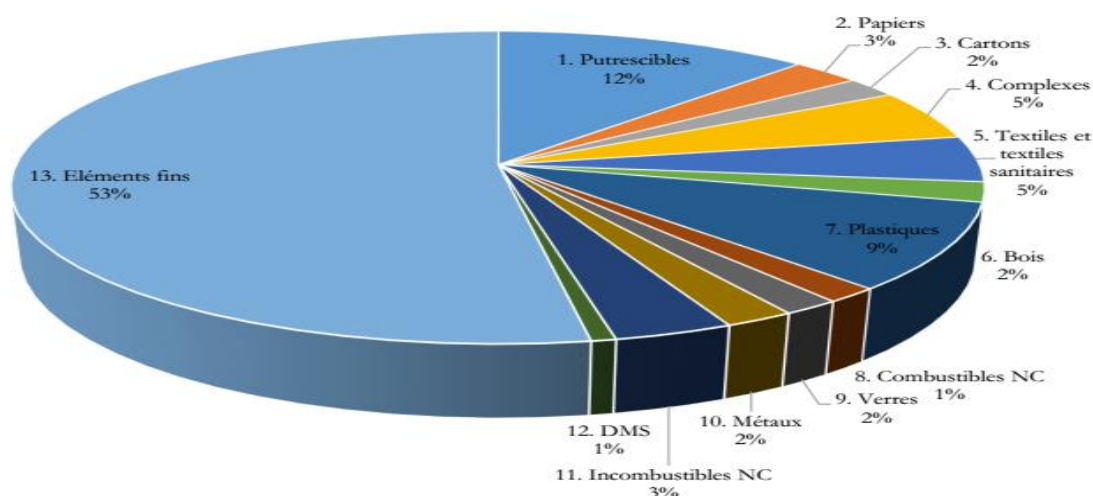
L'association Thiaroye ca Kanam a développé une initiative qu'il convient de signaler. En effet, à travers des séances de sensibilisation au niveau des quartiers, des visites à domicile, des actions « coup de poing », cette association locale a connu un franc succès selon le président de la commission environnement de la Commune de Thiaroye. Grâce à son dynamisme le nombre de dépotoirs d'ordures est passé de 7 à 03 dans la Commune. Les populations qui avaient l'habitude de jeter les ordures ménagères dans la rue ont commencé à faire usage de bacs à ordures et à avoir recours aux charretiers.

Encadré : Focus sur le projet de gestion des ordures ménagères dans les 04 communes de la banlieue dakaroise

Le projet de gestion des ordures ménagères dans les 4 communes de la banlieue dakaroise (Mbao, Diameguène Sicap Mbao, Guinaw Rail Sud, Thiaroye sur Mer) promeut l'action locale pour mettre en place un système d'assainissement solide adéquat. « Les 4 communes de la banlieue » comptent accompagner les quartiers dans la mise en place d'un système d'assainissement solide. Pour ce faire, une intervention est prévue pour une durée de deux (02) ans et doit permettre d'asseoir un système adapté au contexte spécifique des communes précitées, qui valorisent l'action des associations de quartiers. L'ambition du projet, est de se baser sur les pratiques et les initiatives locales pour développer des référentiels technologiques, environnementaux, réglementaires et institutionnels de gestion des déchets solides.

Ainsi ce modèle, basé essentiellement sur l'organisation communautaire de l'amont de la filière, constituent une solution appropriée à l'épineux problème d'assainissement dans les zones vulnérables de la banlieue.

Figure 4: Composition moyenne des OM et assimilées au niveau national (%)



Source : Rapport de la campagne nationale de caractérisation des ordures ménagères et assimilées, Unité de Coordination et de Gestion du Programme National de Gestion des Déchets, 2016)

2.4. La dégradation des terres et des eaux

Le Sénégal connaît un inquiétant problème de dégradation des terres ; environ 13% de celles-ci sont dégradées (IFPRI/INP, 2017). Cette dégradation est due aux pratiques d'utilisation (agricoles notamment) peu durables. Elle résulte aussi de l'appauvrissement de la fertilité des terres cultivées et des effets négatifs liés au changement climatique.

Les chercheurs indiquent que le Sénégal possède un fort potentiel pour lutter contre la dégradation des sols. Il dispose d'un nombre important d'agents de vulgarisation agricole provenant des secteurs public et privé, en sus de la stabilité politique qui offre un environnement favorable à la lutte contre la dégradation des terres.

Les autorités étatiques sont conscientes de la situation. « Nous savons tous que nos terres se dégradent. On parle de 3,8 millions d'hectares de terres arables dégradées. L'utilisation combinée des matières organiques, de l'engrais et la lutte contre la salinisation sont également nécessaires » (Institut National de Pédologie, 2018).

Dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, la dégradation des terres se manifeste par leur ravinement, leur salinisation, leur lessivage... Toutefois, c'est la salinisation des terres qui est le problème le plus importants. En effet, des entretiens avec les agents de la DRDR (Direction régionale du développement rural) ont révélé que des milliers d'hectares rizicoles (5184 ha, en 2017) sont perdues, à cause de l'avancée du sel (photo 4).



Encadré : Témoignage de Monsieur Diatta, cultivateur à Oukout (département d'Oussouye)

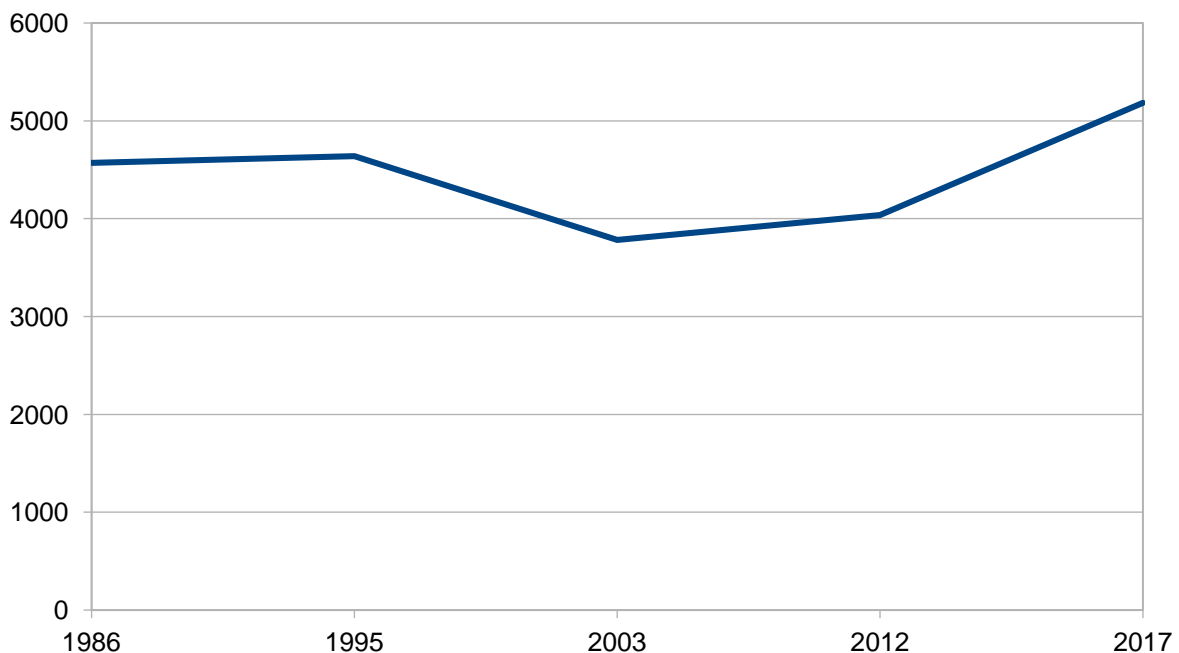
Avant la sécheresse des années 70, l'on ne connaissait pas de problèmes de salinisation de nos rizières. Mais par la suite, des croûtes de sel ont commencé à apparaître dans nos rizières, une fois que l'eau s'évapore. Au départ, nous ne savions pas ce que c'était, jusqu'à ce que l'agent de la direction de l'élevage nous confirme que c'était bien du sel. Pourtant, notre village est relativement éloigné de la mer et du fleuve. Le sel qui est apparu dans nos champs provenait en réalité d'incursion d'eau saumâtre dans le bras du fleuve et que ces années n'ayant pas été pluvieuses, le sel s'est concentré, d'après cet agent. Depuis lors, chaque année, nous mettons en œuvre une batterie de techniques pour lutter contre l'avancée du sel. C'est un combat que nous ne pouvons gagner seul, et cela l'Etat et ses partenaires l'ont compris. C'est pourquoi, la lutte contre la salinisation des terres revient pratiquement dans tous les plans de développement initiés dans nos localités.

La dégradation des terres et des eaux

Constats	Salinisation des terres et des eaux – ravinement – lessivage - acidification
Principales causes :	Sécheresse – déforestation entraînant un fort ruissellement – utilisation d’engrais chimique et de pesticide – monoculture...
Principales conséquences :	Perte de terres arables – fréquence des inondations – baisse de la qualité des eaux – baisse des rendements agricoles
Quelles solutions :	Construction de digues anti-sel – retenues collinaires – reboisement et reforestation – agriculture biologique
Quels acteurs :	Communautés – services de l’Etat, les collectivités territoriales – les structures d’encadrement de l’agriculture – projets et programmes - médias

Tableau : Evolution des superficies de terres salées dans le Département d’Oussouye

Années	1986	1995	2003	2012	2017
Superficies des terres salées en ha	4572	4641	3783	4036	5184
Evolution des terres salées en ha		68,64	-858	253	1148



Source : Moise Edioca DIATTA, 2017

2.5. La pollution atmosphérique

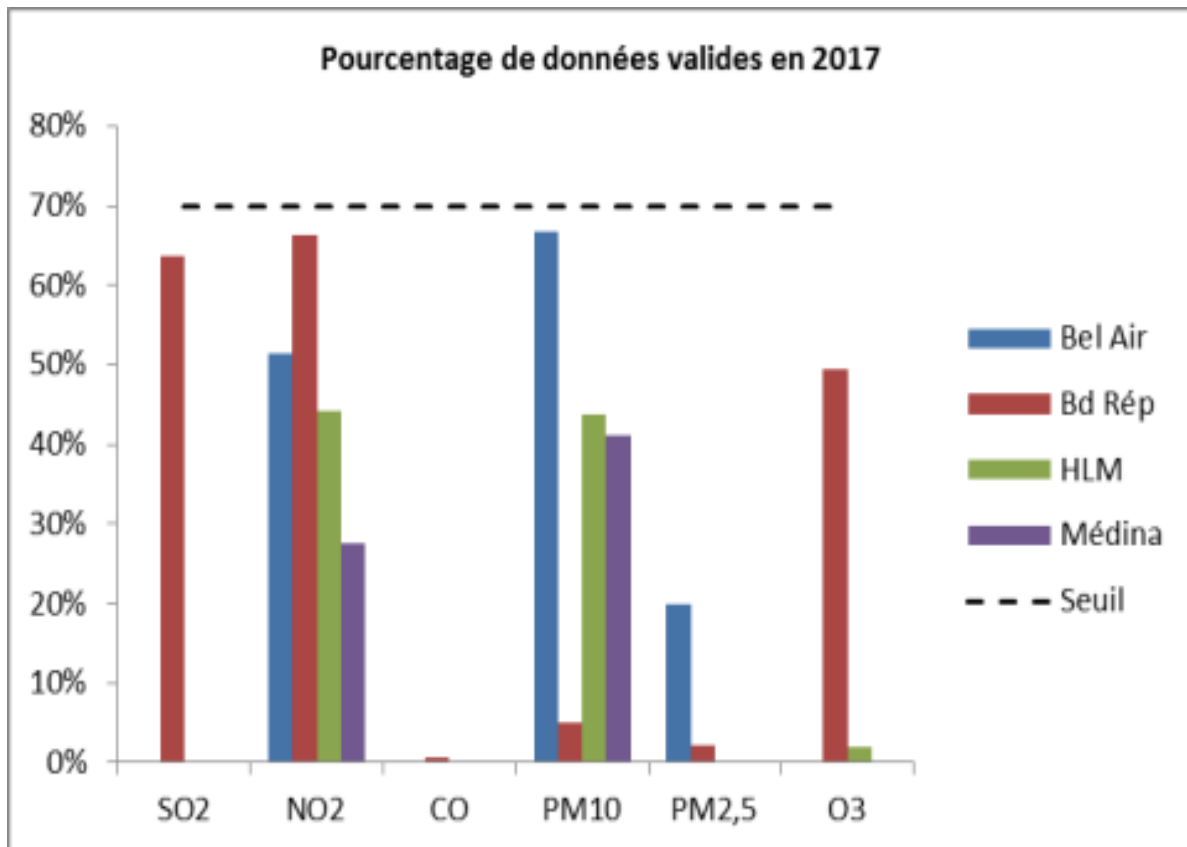
L'augmentation de la pollution atmosphérique dans les grands centres urbains des pays en développement, notamment dans la région de Dakar, est imputée à la constante augmentation du trafic urbain, et dans un second temps à l'augmentation des activités industrielles, des activités économiques, et à la combustion de la biomasse par la population dans ces activités quotidiennes (Arku et al., 2008).

Le transport est la principale source d'émission de polluants car, en plus de la croissance rapide du nombre de véhicules s'ajoute le nombre important de moteurs mal entretenus et le carburant de mauvaise qualité (Assamoi et Lioussé, 2010). La pollution par le trafic routier est accrue par l'état de la chaussée, les embouteillages mais également par l'âge avancé des véhicules. Le transport ayant un impact très local sur la qualité de l'air, ces pollutions sont visibles sur les stations de mesures de la pollution atmosphérique qui se situent près des axes de circulation.

L'absence de données relatives au suivi de la pollution atmosphérique et la faible prise en compte de la qualité de l'air dans les secteurs des transports et de l'industrie ont amené le Gouvernement du Sénégal à mettre en place un laboratoire de suivi des émissions atmosphériques. Certaines zones de la région de Dakar sont confrontées à des niveaux de pollution au-delà des limites définies par la norme NS-05-062³⁴.

³ Seuil des 260 µg/m³ fixé par la norme sénégalaise, NS-05-062.

Figure : Concentration de particules dans l'air au niveau des stations de Dakar, en 2017



Source: rapport CQA, 2017

Les mesures obtenues par le laboratoire sont traitées pour informer de manière continue les populations sur les niveaux de pollution. Pour l'instant, ces mesures ne concernent que la région de Dakar. Pour Ziguinchor, Sédhiou et Kolda, le niveau d'industrialisation très faible n'entraîne pas une forte pollution qui justifierait la mise en place d'un laboratoire de CQA.

Encadré : 28 octobre 2018 - Alerte pollution à Dakar

L'air de la capitale du Sénégal est chargé en particules fines depuis maintenant 48 heures. Des particules dangereuses pour les habitants fragiles. L'épisode est récurrent dans la ville, parmi les plus polluées au monde. La sensation d'être dans un nuage de poussière en permanence, c'est ce que vivent la jeune Aminata Sall et sa famille. « C'est la ville, donc il y a beaucoup de voitures qui dégagent de la fumée. La fumée avec de la poussière, ça empêche les gens de respirer. Ma mère est asthmatique, elle ne peut pas trop s'adapter. Parfois, elle va à l'hôpital pour prendre des médicaments et éradiquer ça », nous raconte la jeune fille.

Asthmatique elle aussi, Fatou Dhiaw est malgré tout sortie de chez elle. Pour venir dans le centre-ville, elle a pris ses médicaments... « J'ai la Ventoline, mais j'ai oublié l'autre. On ne voit pas bien, on ne respire pas bien. Donc c'est difficile pour nous », nous explique-t-elle. Il y a des gestes simples pour limiter son exposition à la pollution. André Jacques Dioh travaille au centre de gestion de la qualité de l'air. « On demande aux gens de limiter leurs déplacements et de ne pas s'exposer à l'air ambiant. L'Etat du Sénégal fait des efforts. Le Centre de gestion de la qualité de l'air a fourni des données sur la pollution à Dakar. Dans l'air de la ville, toute l'année il y a sept fois plus de particules fines par rapport aux recommandations de l'OMS.

<http://www.godakar.sn/ALERTE-Pic-de-pollution-a-Dakar.html>

Les conséquences sanitaires de la pollution de l'air à Dakar et sa banlieue

Au Sénégal, des recherches sont en cours pour une meilleure connaissance des conséquences sanitaires de la pollution de l'air, principalement à Dakar.

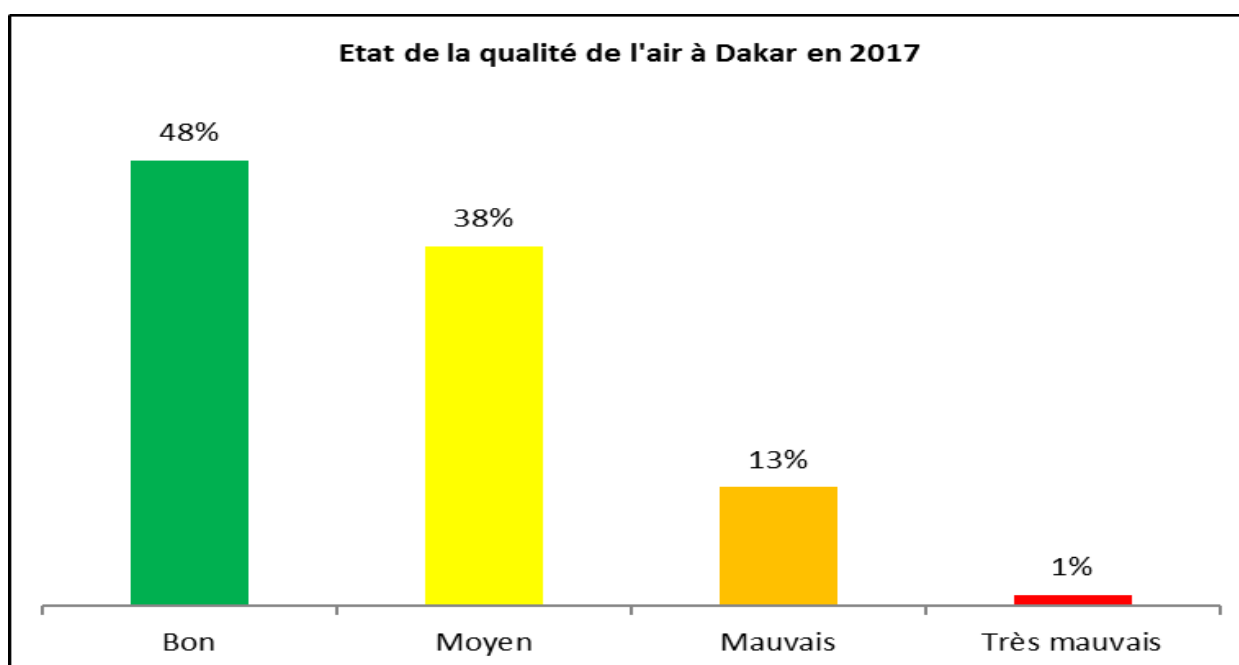
On peut citer comme exemple le projet Chaire Ecosanté relatif aux impacts de la pollution de l'air sur la santé en milieu urbain. Ce programme doctoral interuniversitaire de santé publique regroupe des universités de pays d'Afrique de l'Ouest dont l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. L'objectif général est de contribuer au développement du domaine de l'écosanté en Afrique de l'Ouest en visant à améliorer la compréhension de la pollution urbaine de l'air et de ses impacts sur les maladies non transmissibles (MNT) respiratoires.

Dans le cadre de ce projet, une étude transversale a été menée en 2016 auprès de 400 conducteurs de bus et commerçants fortement exposés à la pollution de l'air liée au trafic dans les zones de HLM, Médina et Petersen. Les résultats préliminaires ont révélé des taux respectifs de 97%, 58% et 65% de survenue de maladie des suites de la pollution de l'air ambiant. Les examens d'exploration de la fonction respiratoire effectués sur ces populations montrent 40% d'asthme et 30% de Broncho-pneumopathie Obstructive Chronique (BPCO).

Extrait de la communication de Madame Aminata Mbow Diokhané, Chef CGQAD, *Quelques facteurs aggravants de la pollution de l'air à Dakar et sa banlieue*, p.3, Novembre 2018

La pollution atmosphérique

Constats	Dakar, ville la plus polluée d'Afrique – alerte pics de pollution – installation de 90% des industries du Sénégal sur 0,3% de la superficie nationale – forte concentration de voitures diesel (plus de 500.000 voitures)
Principales causes :	Rejets des gaz d'échappement – les cheminées des usines – les fuites de gaz des réfrigérateurs et de la climatisation
Principales conséquences :	Concentration de gaz polluant dans l'atmosphère – maladies chroniques pulmonaires –risques d'accidents par inhalation- plus de gaz à effet de serre dans l'atmosphère contribuant au changement climatique.
Quelles solutions :	Instauration de journées de circulation alternative (toutes les voitures dont le numéro finit par un chiffre pair sont assignées à rester sur place) – développer le transport collectif – fluidifier la circulation – remplacer les moteurs diesel et les réfrigérateurs et climatisation par les nouveaux modèles
Quels acteurs :	Communautés (propriétaires de voitures, par exemple), l'Etat (la direction des transports routiers) – les médias pour la sensibilisation...



2.6. Les déchets industriels

La gestion des déchets industriels constitue un casse-tête dans les zones où cohabitent les habitations et les usines, comme c'est le cas à Pikine. En effet, les rejets industriels dégagés par les entreprises implantées au niveau de la zone industrielle suscitent l'inquiétude de populations riveraines. Le danger est réel, car il se pose un sérieux problème en matière de respect des normes environnementales. Des déchets et des rejets industriels en pleine nature (notamment au niveau de la Baie de Hann) causent des désagréments et des préjudices importants aux populations impuissantes face à ces agressions. Le département de Pikine qui croule depuis des années sous les déchets ménagers, surtout à Mbeubeuss (note de bas de page et photo) est menacé aussi par les déchets industriels dangereux.

Dans la commune de Kafountine, dans la région de Ziguinchor, l'installation d'une usine de farine de poisson a été dénoncée par les habitants, du fait des odeurs nauséabondes qui proviennent de l'usine. Les villageois ont saisi les autorités concernées sur ce qu'ils qualifient de « massacre contre l'environnement », Ils ont même organisé une marche de protestation pour la fermeture de l'usine.

Des rejets industriels continuent de polluer l'environnement au niveau de la Commune de Pikine. Questionné, M. Sow agent de la Direction de l'environnement a affirmé que les industriels sont appelés à respecter les normes de l'environnement, et ce, par la mise en place de dispositifs visant le traitement des déchets industriels, notamment les rejets liquides, pour éviter une pollution des ressources hydriques.

« Des contrôles périodiques sont assurés par nos services au niveau de ces fabriques », a-t-il dit, en précisant qu'aucune autorisation n'est délivrée aux entreprises qui ne répondent pas aux critères et autres exigences incluses dans le cadre de l'étude d'impact.

Encadré : Les ICS, quand l'industrie chimique cohabite avec les ménages

En 1978, lorsque les ICS ont commencé à fonctionner, nous pensions que nous serions prospères... (bref silence suivi d'un soupir) Malheureusement, la Zone franche nous a transformés en « cadavres ambulants », a expliqué Monsieur Sow, imam du quartier de Petit Mbao Peulh.

Celle-là se trouve sur le chemin du « lac ». Le lac de tous les dangers. C'est une mare de 150 m² qui jouxte le mur de clôture des ICS. On aperçoit les grandes sphères d'acide phosphorique qui se dressent à moins de 20 mètres des lieux. Ce « lac » est en fait, un débordement du canal d'évacuation des déchets liquides et toxiques. Le canal serpente la Zone franche et vient finir sa course dans la partie ouest du village de Petit Mbao. Plus précisément dans le quartier de Petit Mbao Peulh. Il n'y a pas d'eau dans le fameux « lac », mais plutôt le condensé d'un liquide rosâtre et puant mélangé à une pâte blanchâtre. La respiration devient des plus difficiles et les yeux piquent lorsqu'on s'en approche.

« Il ne faut surtout pas les froter », se hâte de nous dire Amary, un des jeunes du village qui s'est proposé pour être notre guide. L'insouciance des entreprises qui déversent leurs déchets dans ce « lac » est inouïe. Le liquide du lac est mortel. Pour les humains, le seul contact avec ce liquide provoque des muqueuses et des diarrhées. Et ce sont les enfants qui en pâtissent le plus. Selon Maïmouna Kane ménagère et « Badiénou Gokh » du village, les enfants vivent dans un danger permanent.

Les déchets industriels

Constats	Absence d'un système de gestion des déchets industriels – émissaire de la Baie de Hann qui reçoit plus de 80% des déchets en provenance des usines.
Principales causes :	Non application de la réglementation et des études d'impacts environnementaux
Principales conséquences :	Dégradation de l'environnement – pollution marine – maladies pulmonaires
Quelles solutions :	Mise en application effective de la réglementation – contrôle de la qualité des rejets industriels – mise aux normes des entreprises – Mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
Quels acteurs :	Entreprises industrielles – Division de l'Environnement et des Etablissements Classés – communautés – médias – collectivités territoriales

2.7. Les inondations et ses corollaires

Les inondations de 2012 ont été catastrophiques pour le pays, occasionnant de pertes en vies humaines, de nombreux dégâts immobiliers et matériels ainsi qu'une baisse importante de sources de revenus. Les infrastructures publiques telles que les écoles, les structures de santé, les réseaux d'approvisionnement en eau potable et d'électricité ont également été fortement touchées, entraînant la suspension des services publics pendant plusieurs jours. Certes, les inondations sont des phénomènes naturels, résultat de l'abondance des pluies et conséquence, ces dernières années, du changement climatique qui sévit dans le monde. Cependant, son ampleur catastrophique et destructive est imputable à l'homme. Au Sénégal, les principales causes des inondations sont inhérentes au comportement humain du fait que la terre à usage d'habitation demeure un objet de convoitise entre les quatre acteurs qui agissent sur elle à des fins différentes. La solution consiste à des activités de renforcement de capacités, de planification urbaine, de construction d'ouvrages prioritaires de drainage, de gestion des zones humides, de promotion de l'engagement communautaire dans la réduction des risques d'inondation, de gestion des déchets et d'adaptation au changement climatique. Ce plan intègre la cartographie des zones inondables ainsi que les restrictions connexes en matière d'occupation du sol pour les communes de Pikine et Guédiawaye.

Encadré : La Cité Soleil sous les eaux

Lorsque les pluies diluviennes se sont abattues sur Dakar en 2009, les habitants de la Cité Soleil, un quartier situé dans la banlieue de Dakar, avaient de l'eau jusqu'à la poitrine. Six ans plus tard, les traces du niveau de l'eau stagnante, qui avait atteint 1 mètre 50, sont encore visibles sur les murs. Les résidents se souviennent encore de la forte odeur des eaux pluviales mélangées à celles des eaux usées débordant des fosses septiques, ainsi que des cas fréquents de dysenterie et de maux de tête, notamment chez les enfants.

« Pendant la saison des pluies, les tempêtes nocturnes nous empêchaient de dormir car il fallait enlever sans cesse l'eau qui envahissait nos chambres. C'était épuisant. L'eau sale nuisait à notre santé et endommageait nos affaires », a déploré Fatou Gningue, habitante de Cité Soleil.

Source : <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2016/02/03/sustainably-managing-flood-risks-in-dakars-outer-suburbs> - consulté le 08-11-2018.

Photo 5 : La Mairie de Dalifort sous les eaux de pluie



Source : Agence de développement municipal (ADM)- 2017

Les inondations et ses corollaires

Constats	Récurrence des inondations – occupation des écoles – routes coupées – chemins impraticables -
Principales causes :	Occupation des zones inondables – absence de réseau de drainage – pluies intenses – rapidité du ruissellement-
Principales conséquences :	Habitants sinistrés – augmentation des maladies hydriques – insalubrité récurrente – pauvreté et promiscuité accrue
Quelles solutions :	Délimiter et respecter des zones non aedificandi – mettre en place un système de drainage – sensibiliser les citoyens sur l'entretien des égouts
Quels acteurs :	Citoyens – collectivités territoriales – médias – décideurs politiques – projets et programmes...

2.2. Les feux de brousse

Le passage des feux dans les espaces ruraux entraîne d'importants dégâts au niveau des habitats de faune, des services écosystémiques et des ressources naturelles, en général. La perte de biodiversité est perceptible suite aux feux récurrents, et ses conséquences affectent de plus en plus les populations.

Au Sénégal, un des impacts les plus directs est celui ressenti par les éleveurs transhumants qui voient leur espace vital réduit en cendres en quelques heures. Le poids des feux sur le bilan carbone se traduit par l'accentuation des émissions de gaz à effet de serre qui, en plus de réduire le couvert végétal, affaiblit sa capacité de séquestration. Selon, la Contribution Nationale Déterminée du Sénégal, les feux de brousse ont ravagé 907.656,2 ha en moyenne de 2006 à 2010 (CPDN,2015)

Le Centre de suivi écologique (CSE) a démontré, en calculant le nombre d'hectares qui disparaît, que le Sénégal perd, chaque année, 27 milliards de FCFA du fait des feux de brousse. Ce qui amène les autorités à sonner l'alerte en louant la contribution des populations contre ce phénomène. Les régions de Kolda et Sédhiou sont confrontées aux feux de brousse et perdent des milliers d'hectares de forêts.

Photo 6 : Feux de brousse à Kolda en 2017



Source : Centre de Suivi Ecologique (novembre, 2017)

Les feux de brousse

Constats	Forte récurrence des feux de brousse – faiblesse des moyens d’actions et de réactions – conflits agriculteurs éleveurs
Principales causes :	Mauvaises pratiques agricoles, pastorales et d’apiculture – inconscience et/ou négligence de certaines personnes
Principales conséquences :	Déforestation très marquée – disparition de certaines espaces animales et végétales – perte des terres arables
Quelles solutions :	Création de pare-feu – information, éducation, sensibilisation des communautés – équipements des comités de veille, reboisement et mise en défens.
Quels acteurs :	Communautés villageoises – service des eaux et forêts – corporation forestière – projets et programmes -médias

En 2014, le nombre de cas de feux de brousses enregistrés est de 109 contre 86 en 2013, soit une augmentation de 26,74% au niveau régional. La zone de Bounkiling a enregistré le plus grand nombre de cas avec 56 feux de brousse pour une superficie de 14907 hectares dévastés. Le département de Sédhiou a le plus faible nombre avec 20 cas, pour un total de 2810 ha de forêts brûlées. Pour la saison 2014, la superficie de forêts brûlées était estimée à 28837,9 hectares, soit le 1/3 de la superficie du domaine forestier classé de la région.

3. Cartographie des initiatives citoyennes en faveur de l’environnement

Les initiatives citoyennes en faveur de l’environnement sont nombreuses et variées dans les cinq (05) zones-cibles du projet. L’atelier de partage avec les OSC, organisé par IPAO, le 28 mars 2018 a permis de répertorier cinquante-et-une (51) initiatives locales de préservation de l’environnement. Parmi celles-ci, 15 ont porté sur l’assainissement et la pollution et 38 sur la lutte contre la déforestation. Il faut noter que ces trois (03) problématiques sont récurrentes aussi bien en Casamance qu’à Dakar, mais à des degrés divers.

Si le reboisement, la lutte contre les feux de brousse et la mise en place de cadre de concertation et de veille citoyenne sont quasiment au cœur des initiatives citoyennes portées par les acteurs de Sédhiou, Ziguinchor et Kolda, à Dakar l’assainissement et dans une moindre mesure la pollution, ont plus fait l’objet d’initiative de la société civile. Parmi ces initiatives, il a été procédé à un échantillonnage raisonné, basé sur les résultats obtenus dans la mise en œuvre de l’initiative, la reconnaissance des acteurs de l’environnement et le dynamisme de l’organisation porteuse. C’est ainsi que les initiatives ont été classées en fonction de leurs champs d’intervention.

Ainsi pour chacune des atteintes environnementales, des fiches récapitulatives portant sur la caractérisation des initiatives menées pour les contrecarrer ont été élaborées. Les fiches ont porté essentiellement sur les thématiques suivantes : la déforestation, les feux de brousse et la coupe des filaos (1), la dégradation des terres et des eaux (2), les inondations et la gestion des ordures ménagères (3), les déchets industriels et la pollution atmosphérique (4). Pour ces différentes atteintes, des initiatives citoyennes sont mises en œuvre pour faire face.

3.1. Les initiatives de lutte contre la déforestation et la coupe des filaos

Porteur de l'initiative	Localisation	Objectif/Description/ Enjeux	Résultats/Impact/Changement	Forces	Faiblesses
Association des Femmes pour le Développement Durable (AFDD)	Thiaroye Gare	Un enfant-un arbre. Une initiative de reboisement dans les écoles élémentaires mise en œuvre pour d'une part reverdir les cours d'écoles de Thiaroye Gare et, d'autre part, sensibiliser sur la place de l'enfant dans la préservation de l'environnement.	Promotion de l'éducation à l'environnement	Engagement des femmes Implication des enfants Appui de la Communes Encadrement du service E&F	Manque de moyens financiers – faible adhésion des populations
ASAN Dakar	Forêt de Mbao	Reboisement d'enrichissement. Une pratique innovante de développement de l'écosystème dans la zone victime de coupe abusive de bois.	Remplacement des arbres abattus et l'introduction de nouvelles variétés de plantes	Dynamisme de l'association – engagement des membres – grande expérience en reboisement et foresterie.	Faiblesse des moyens financiers – rareté des partenaires
Maison des Amis de la Nature Alioune Diagne Mbor	Mbao, Keur Mbaye, Keur Massar	Octroi de plants et reboisement dans les quartiers périphériques à la Maison des Amis de la Nature Alioune Diagne Mbor pour encourager les populations à s'impliquer dans la préservation de la forêt de Mbao, mais également les impliquer aux efforts de reverdissement des quartiers urbains	Implication des citoyens Début de reverdissement des quartiers	Encadrement du service E&F Implication des femmes	Faiblesse des moyens financiers – rareté des partenaires
UGP/PAFCM	Forêt de Mbao	Plantation agroforestière qui allie préservation de l'environnement et développement d'activités génératrices de revenus.	Création d'emplois verts (60 femmes regroupées en GIE)	Encadrement du service E&F Implication des femmes	Faiblesse des moyens financiers – rareté des partenaires

Porteur de l'initiative	Localisation	Objectif/Description/ Enjeux	Résultats/Impact/Changement	Forces	Faiblesses
GRAEN	Guédiawaye	Réalisation d'un Projet de protection de la bande de filaos et lutte contre l'extraction de sable marin. Ce projet est en cours de mise en œuvre au niveau de Guédiawaye.	Reboisement bande de filaos et organisation journées de sensibilisation	Collaboration des autorités locales et administratives – prise de conscience des populations – présence de partenaires	Problèmes institutionnels liés au déclassement non dite de la bande de filaos.
ASAN/Kolda	Kolda	Mis en place une pépinière départementale à Kolda où toute personne souhaitant planter un arbre est conseillée et des plants mis à sa disposition gracieusement.	Production de plants – reboisement dans les écoles - Reboisement linéaire- Achat de 6 ha terre pour mettre en place des pépinières	Collaboration du service des Eaux et Forêts	Faiblesse des moyens financiers – rareté des partenaires
SOS Environnement Kolda	Kolda	Reboisement et sensibilisation contre la coupe et la commercialisation illicites du bois de venn (prise en charge de cette problématique par les autorités et étatique)	Reboisements forêts de Saré aléte, Pata, Linguédié, saré moussaél -Dégagement de dépôts sauvages dans la commune-Nettoisement des axes routiers « Kolda ville propre »	Forte mobilisation des populations - Volontarisme et engagement- Entente et communion autour des questions environnementales.	Absence de siège, de bureau fonctionnel - Manque d'appui financier et matériel -Absence de moyen logistique
Sédhiou Environnement	Sédhiou	« Sédhiou Environnement » s'active dans tout ce qui est lié aux questions environnementales, notamment l'assainissement et le reboisement. Elle regroupe des jeunes soucieux de leur cadre de vie.	Réduction des maladies infectieuses -Prise de conscience des populations	Accompagnement IPAO et Océanium Accès aux médias (radios et médias sociaux)	faible accompagnement des pouvoirs publics surtout les collectivités territoriales - Faiblesses des ressources humaines et financières
Association Centre de Promotion Agricole et Sociale (CPAS)	Ziguinchor	Formation de relais villageois en techniques de reboisement, d'ouverture de pares feux et de plantation et dotation de matériel de lutte contre les feux de brousse aux comités villageois de	Reboisement – réduction des superficies brûlées – conscientisation des populations	Collaboration du service des Eaux et Forêts	Faiblesses des ressources humaines

Porteur de l'initiative	Localisation	Objectif/Description/ Enjeux	Résultats/Impact/Changement	Forces	Faiblesses
		gestion des ressources naturelles (battes feux, pompes à eau, bottes, fourches, seaux, râtaux, vélos		Collaboration Happy green world	et financières
CASEPE	Ziguinchor	Education environnementale pour les enfants. A travers des contes et des pièces de théâtres. Former des pairs éducateurs qui vont après diffuser l'information	Promotion de l'éducation à l'environnement – renforcement des capacités des acteurs	Engagement des membres- accompagnement IPAO – collaboration de la DRDR	Faiblesse des moyens financiers

3.2. Les initiatives de lutte contre la dégradation des terres et des eaux

Porteur de l'initiative	Localisation	Objectif-description- enjeux	Résultats/Impact/ Changement	Forces	Faiblesses
FADDO : Fédération d'Appui au Développement du Département d'Oussouye	Oussouye/Ziguinchor	Lutter contre la salinisation des rizières	Récupération des terres salées pour la riziculture – amélioration des rendements	Engagement des femmes Appropriation des agriculteurs d'Oussouye	Manque de moyens financiers
ASAN Dakar	Forêt de Mbao	Reboisement d'enrichissement : une pratique innovante de développement de l'écosystème dans la zone victime de coupe abusive de bois.	Remplacement des arbres abattus et introduction de nouvelles variétés de plantes	Accompagnement du service des eaux et forêts – présence de l'ONG Enda Graf Sahel (Dialogue en humanité)	Manque de moyens financiers

3.3. Les initiatives de gestion des inondations et des ordures ménagères

Porteur de l'initiative	Localisation	Objectif/description/enjeux	Résultats/Impact/Changement	Forces	Faiblesses
Association des Femmes pour le Développement Durable (AFDD)	Oussouye/Ziguinchor	Il s'agit d'une pratique de valorisation des déchets qui repose sur la confection de briques à partir des ordures sèches. Le principe repose sur l'utilisation des bouteilles en plastique dans lesquelles on place des sachets plastiques et autres déchets.	Propreté des quartiers - Naissance d'autres structures	Engagement des femmes- Implication des enfants (éducation à l'environnement) Appui de la Commune	Manque de moyens financiers
Carré Connexion	Médina Gounass, Park et Bagdad (Guédiawaye)	Mobilisation des jeunes pour la récupération d'un dépôt sauvage d'ordures en enclos pour le bétail du quartier.	Propreté des quartiers- éveil des citoyens	Appui de la Communes	Faiblesse des moyens – manque de matériels
Thiaroye ca kanam	Thiaroye Gare	Installation de bacs à ordures artisanaux, issus du recyclage des bidons d'huile de 20 litres, dans les différentes ruelles pour éviter de les jeter dans la rue. Ces bacs à ordures sont attachés sur les lampadaires.	Moins de dépôts sauvages d'ordures	Adhésion des populations- mobilisation des ASC	Faiblesse accompagnement de la commune
Collectif Intégré pour la Défense de l'Environnement de Cambérène (CIDEDEC)	Cambérène/Guédiawaye	Création CIDEDEC pour lutter contre l'agrandissement et le prolongement de l'émissaire de l'ONAS en mer.	Annulation du projet d'émissaire	Mobilisation des citoyens- fort relais médiatique	Difficile de s'opposer à la volonté de l'Etat
GRAEN	Guédiawaye	Sama Kogne émergent : C'est système d'aménagement de puisards à l'aide de pneus recyclés, de grillage et de blocs de pierre pour éviter que les habitants des quartiers irréguliers ne jettent les eaux usées domestiques dans la rue.	Amélioration du cadre de vie – construction de puisards – réduction des maladies liées à l'eau	Valorisation des déchets pneumatiques et l'amélioration du système d'assainissement	Faiblesse des moyens
ASAN/Ziguinchor, ASC Lyndiane	Ziguinchor	Organisation de set-sétal (investissement humain) tous les 5 juin pour débarrasser Ziguinchor de ses dépotoirs d'ordures ménagères.	Sensibilisation des masses –propreté	Engagement des citoyens	Absence de poubelles –

			de la ville		annualité de l'action
Mouvements à foulards Mairie de Ziguinchor	Ziguinchor	Campagne Ziguinchor ville propre. Une mobilisation citoyenne organisée pour débarrasser la ville de Ziguinchor des dépotoirs sauvages d'ordures	Sensibilisation des masses –propreté de la ville	Forte mobilisation des populations Bonne réputation de l'association	Manque d'équipements (brouettes, râteaux et matériels de sonorisation).
SOS environnement Kolda	Kolda	SOS environnement s'active dans la préservation de la biodiversité dans la région de Kolda. Elle accompagne les collectivités territoriales dans leurs politiques d'instauration de la gouvernance environnementale, la lutte contre le trafic illicite de bois. Elle s'active aussi dans l'assainissement des marchés et quartiers de la commune de Kolda.	Amélioration de la gouvernance environnementale –Réduction du trafic de bois – Sensibilisation des citoyens	Existence de partenariats féconds (Institut Panos, PADEC, PROGEDE 2, FODDE, CNCR, African Forest) – forte mobilisation des populations-	Absence de siège, de bureau fonctionnel ; Manque d'appui financier et matériel ; Absence de moyen logistique
AGIR	KOLDA	L'association agir est fondée en 2013, elle travaille en parfaite collaboration avec un mouvement revendicatif du nom de « Marou ». Elle a son siège dans le quartier Sikilo nord, un quartier caractérisé par la présence des inondations et l'accumulation de sables et ordures dans les canaux d'évacuation. C'est dans ce contexte que l'association agir a été créée dans l'optique de régler certaines préoccupations du quartier (problèmes d'inondation, insalubrité, ensablement etc). Les activités de l'association sont le balayage et ramassage des ordures et sachets plastiques, reboisement.	Nettoyage des quartiers – réduction des inondations – conscientisation des populations	Prise de conscience de certaines populations ; Forte mobilisation, entente et volontarisme des membres	Difficultés liées au financement - Manque de matériel -Absence de système d'assainissement dans la commune - Incompréhension des pouvoirs publics des objectifs de l'association.
LONDO LOOLO	SEDHIOU	La mobilisation pour l'assainissement des ruelles et le dégagement des ordures au niveau de certains quartiers et la sensibilisation sur les dangers liés aux	Meilleure gestion des ordures ménagères - Réaction positive	Collaboration avec les groupes de femmes et des hommes pour la	Absence de maîtrise des techniques vidéos

		POPS ont permis aux populations des autres quartiers de se mobiliser pour le même travail.	des citoyens après avoir vu et écouté les images vidéo.	mobilisation sociale implication de l'Association zéro cas	et photo
TANAFF N NA BANKOO	SEDHIOU	Tanaff na Bankoo a pour vocation de sensibiliser sur les thèmes suivants : déforestation, pollution et assainissement. Ils ont réalisé plusieurs publications sur les réseaux sociaux (Facebook et WhatsApp) afin de dissuader et encourager les personnes sur les questions de l'environnement.	Sensibilisation de la population via les réseaux sociaux	Problème financier-Absence de partenaires pour plus d'extension sur le terrain - Problème de réseau téléphonique pour faciliter la connexion (difficultés à lire les vidéos et les poster	Problème financier - Peu de partenaires connexion Internet difficile Accès difficile aux outils TIC

3.4. Les initiatives de lutte contre les déchets industriels et la pollution atmosphérique

Porteur de l'initiative	Localisation	Objectif	Résultats/Impact/ Changement	Forces	Faiblesses
Association Yaraax	Hann/Pikine	La pollution causée par la vidange des cargos vient s'ajouter les déchets de 80% du potentiel industriel du Sénégal présent dans la baie, dont les raffineries rejettent directement leurs déchets dans la mer. Le plomb, la soude caustique, le mercure.	Nettoisement de la baie de Hann Sensibilisation des riverains	Rajeunissement du parc automobile Privatisation de la collecte des ordures.	Manque de moyens financiers
Collectif pour la Défense des Intérêts de Petit Mbao (CDIPM).	Mbao/Pikine	Mettre un terme à la pollution et ses conséquences sur leurs familles et leur environnement.	Sensibilisation et défense des intérêts des citoyens	Engagement citoyen – existence de circuits de charretiers	Non accompagnement de la Commune.

4. Rôle des collectivités territoriales dans la protection de l'environnement

La réponse qui revient le plus à la question de savoir quelles sont les difficultés rencontrées par les porteurs d'initiatives locales en faveur de l'environnement est la suivante : manque de moyens financiers, absence d'accompagnement des collectivités territoriales. Ce chapitre permet de mettre en évidence le rôle de ces dernières dans la protection de l'environnement. A travers, un guide d'entretien administré aux commissions environnement des communes et des départements-cibles, il a été possible d'évaluer la place attribuée à l'environnement dans les budgets, d'une part et d'autre part, la contribution des collectivités territoriales à l'action environnementale.

4.1. Place de l'environnement dans le budget des collectivités territoriales

La rencontre avec les présidents de commissions environnement des collectivités territoriales correspondant à nos zones-cibles a permis d'analyser la part de leur budget qui est consacrée à la préservation de l'environnement. En effet, dans les cinq (05) zones, la part du budget consacrée à l'environnement ne dépasse pas 02%. L'analyse de la nomenclature budgétaire a montré que seules les lignes relatives au reboisement sont reconnues et créditées.

Pourtant, les élus locaux sont tous d'accord que la situation environnementale de leur territoriale n'est pas enviable. Tout comme les citoyens, ils se plaignent des atteintes qui ont pour nom : déforestation, gestion des ordures ménagères, inondations, feux de brousse... Cependant, ils se veulent réalistes et font référence à la priorisation nécessaire dans un contexte de faiblesse budgétaire générale. Pour eux, les dépenses dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la jeunesse sont beaucoup plus pressantes que celles relatives à l'environnement et à sa préservation. Ce qui peut être discutable, car du fait de sa transversalité, l'environnement est intimement lié aux autres secteurs de la vie économique, sociale, sanitaire... d'un territoire. En effet, il est prouvé que des élus informés et formés aux problématiques environnementales sont plus sensibles à leur prise en compte dans la planification budgétaire (Source : Rapport atelier national de formation des élus locaux en changement climatique, IED Afrique, juin 2018).

A titre d'exemple, au sortir d'une formation organisée à Ziguinchor sur les enjeux environnementaux, en décembre 2017, un élu adjoint au maire a fait cette révélation : « si cette formation était intervenue avant le vote de notre budget, j'aurais insisté pour que l'on attribue plus de crédit à la préservation de l'environnement. Mais ce n'est que partie remise car l'année prochaine, dès le débat d'orientation budgétaire, je me joindrais aux membres de la commission environnement pour porter le plaidoyer pour plus de ressources au secteur. »

Ce témoignage renseigne sur la nécessité d'encadrer et de renforcer les capacités des élus aussi bien au niveau local que national, car c'est le même combat pour les élus à la base que pour les élus nationaux, notamment les députés, hauts conseillers des collectivités territoriales, conseillers économique, social et environnemental...

4.2. Contribution de la collectivité territoriale à l'action environnementale

Le plaidoyer pour que plus de ressources soient allouées au secteur de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles doit se baser sur des évidences probantes qui contribueraient à convaincre ceux qui prennent les décisions. Pour cela la collectivité territoriale doit être en mesure de contribuer aux actions de préservation des ressources naturelles. Par exemple, en se fondant sur les prérogatives conférées par le Code Général des Collectivités Territoriales, elles peuvent élaborer les plans d'actions forestiers. Ces documents énoncent la responsabilisation effective des collectivités territoriales dans la gestion et l'exploitation des ressources forestières de leur terroir afin d'assurer leur pérennité.

Les expériences passées ont prouvé que les forêts ne sont bien gérées que lorsqu'elles sont mises à en aménagement par et pour les populations. Cependant, à part la question de la gestion des ordures ménagères, les collectivités territoriales interrogées ont avoué faiblement participer à l'action citoyenne en faveur de l'environnement.

Cet état de fait devrait changer dans la mesure où il est plus efficient que les mairies et conseils départementaux accompagnent à travers des subventions, les actions citoyennes en faveur de l'environnement. Ils y gagneraient en mobilisation de grande masse, notamment les femmes et les jeunes leur permettant de pallier le manque de ressources humaines, d'une part, d'autre part, de consolider l'engagement et la synergie d'actions entre les citoyens et les élus.

Encadré : Le Conseil Départemental de Bignona et son action environnementale

Les collectivités territoriales prennent en compte progressivement les enjeux liés à la préservation de l'environnement. L'exemple du Conseil Départemental de Bignona est assez éloquent. En effet, cette institution a fait de la gestion de l'environnement son cheval de bataille, comme le montre le projet de développement durable du département dont l'axe 3 est consacré à la Gestion durable des ressources forestières. Le Département de Bignona s'est ainsi engagé à gérer durablement les forêts du territoire par des actions de protection et de sauvegarde des ressources forestières. Les actions proposées sont les suivantes :

- Information et sensibilisation des populations sur projet de gestion durable des forêts dans les communes du département ;
- La mise en place le fonctionnement de comités de gestion « forêts » ;
- Le renforcement de capacités des membres des comités communaux de gestion « forêts » ;
- La création de pépinières et les opérations de reboisement ;
- La cartographie des ressources forestières pour l'élaboration d'un schéma départemental de gestion simplifiée ;
- La formation des acteurs en production de foyers améliorés ;
- Etude économique départementale sur la filière « bois ».

5. Analyse et cartographie des études d'impacts environnementaux

Suite à l'élaboration du rapport portant état des lieux des évaluations environnementales dans les domaines de la déforestation, de l'assainissement et de la pollution dans les zones de Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Pikine et Guédiawaye, l'étape suivante a consisté à caractériser et commenter les études d'impacts en s'appuyant sur les acteurs locaux, notamment les agents de la DREEC, mais aussi les populations impactées. Enfin, les recommandations issues de ces différentes rencontres sont présentées et discutées.

5.1. Niveau de connaissance des EIE

L'évaluation environnementale est un processus d'analyse des incidences, sur l'environnement et le milieu social, des actions et décisions que l'homme compte appliquer. Cette évaluation se matérialise souvent par une étude menée sur la base d'un document décrivant les intentions de l'homme (étude de faisabilité pour un projet ou un programme, déclaration pour une politique ou une législation, schéma et plan pour les aménagements urbains, régionales, les aires protégées). C'est donc une analyse prospective.

Cette réglementation bien qu'appliquée par tous les projets au Sénégal, reste relativement peu connue du grand public. L'on parle souvent d'étude d'impacts environnementaux, mais peu de gens en connaissent le contenu. Nos différents entretiens dans les cinq (05) sites du projet ont montré qu'à part véritablement les agents de la DREEC et dans une moindre mesure, le personnel des projets préposés à la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES), les acteurs sociaux ne connaissent pas le fond des EIE. Pourtant, la loi dit que les populations doivent être impérativement consultées à travers les audiences publiques, qui se tiennent d'ailleurs, la plupart du temps. Cependant, il est déploré la façon dont elles sont conduites (triage des participants par les autorités locales). Les « dérangeurs » et « autres activistes » de l'environnement ne sont pas conviés. Les acteurs ne disposent pas des documents du projet à temps pour pouvoir le connaître et y apporter des remarques pertinentes.

Globalement, il faut retenir qu'il faut communiquer davantage sur les études d'impacts environnementaux, surtout auprès des populations impactées par les projets, car le niveau de connaissance est relativement faible, au vu des résultats des focus group. Même au niveau de certains services techniques, notamment les Eaux et Forêts, les tenants et aboutissants des études d'impacts ne sont pas maîtrisés. Ceci a été révélé lors entretiens avec les acteurs locaux, en entretien individuel, mais aussi dans les focus-group.

5.2. Appréciation des PGES

Le PGES permet de planifier et budgétiser les actions à mettre en œuvre suite à l'évaluation environnementale. Son application permet de limiter/atténuer les conséquences négatives et potentiellement négatives d'un projet. Le PGES prend en compte les éléments suivants :

- Atténuation des nuisances
- Responsabilité dans la mise en œuvre de l'atténuation des nuisances
- Suivi-évaluation de l'environnement
- Renforcement des capacités et formation
- Calendrier d'exécution et estimation des coûts
- Intégration du Plan de gestion environnementale dans le cadre logique du projet.

Tout comme pour l'EIE, les focus-group ont révélé que les PGES sont peu connus du grand public⁵. Souvent, le document n'est pas largement partagé si bien qu'à la question « connaissez-vous le PGES de tel ou tel projet, les réponses négatives sont largement majoritaires.

Déjà, il faudrait que les plans soient connus avant de penser participer à leur mise en œuvre. L'idéal étant que toutes les parties prenantes d'un projet puissent concourir à la mise en œuvre du PGES, ce qui est rarement le cas. Cependant, une certaine prise de conscience a été notée au niveau des acteurs, notamment ceux de la DREEC et de ses collaborateurs. En effet, d'après le chef de la division régionale de Kolda, le service veille à cela car en plus de rappeler aux promoteurs des projets leurs engagements vis-à-vis de l'environnement, il effectue une surveillance et un contrôle de la mise en œuvre des PGES.

En définitive, l'étude a montré que les populations ont une faible connaissance des PGES et de leur application. Cet état de fait devrait être amélioré à travers beaucoup plus de communication, d'information et de sensibilisation. Les médias et réseaux sociaux ont ici un rôle de premier ordre à jouer.

5.3. Commentaires de quelques études d'impacts environnementaux

Il s'agit de prendre un échantillon de cinq (05) études d'impacts réalisées dans les zones-cibles du projet et de discuter en profondeur avec les responsables de la Division de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC). Ces commentaires sont faits sur le niveau d'application des PGES, la perception des populations-cibles et les aspects à améliorer. Ce qui permettra de proposer une série de recommandations pour une mise en œuvre effective des EIE.

5.3.1. Evaluation environnementale et sociale stratégique du projet de traitement des points critiques de pistes rurales dans la région de Kolda et Sédhiou (Agence des travaux et de gestion des routes du Sénégal, décembre 2016)

Au niveau de Kolda et Sédhiou, les EIE sont perçues par les acteurs comme étant des documents de référence obligatoires pour tout projet intervenant dans la région. Cependant, à l'analyse l'on se rend compte qu'ils sont peu mis en œuvre, notamment le PGES qui constitue une sorte de plan d'actions. Pour ce qui est du cas de l'EIE portant sur les pistes rurales de Kolda et de Sédhiou, la mise en œuvre du PGES est confrontée aux problèmes suivants :

- l'indisponibilité du budget de la mise en œuvre ;
- la faible connaissance des acteurs locaux, des actions inscrites dans la planification
- la faiblesse des moyens du service de contrôle, notamment la DREEC...

5 Il a été demandé aux acteurs présents lors des focus-group s'ils connaissaient le PGES, seuls les représentants du Ministère de l'Environnement savaient.

5.3.2. Etude d'impact environnemental et social des travaux de modernisation de la ville de Médina Gounas et du Daaka (Janvier, 2017)

En ce qui concerne l'EIE du projet de modernisation de Medina Gounass, la DREEC nous dit que pour assurer le suivi environnemental, il faut assurer le renforcement des capacités des populations, à travers leurs organisations. Il faudrait aussi faire un appui en matériel permettant de participer aux actions de préservation de l'environnement, notamment le matériel de lutte contre les feux de brousse.

5.3.3. Etude d'impact environnemental et social des travaux d'aménagement et de butimage de la Boucle du Kalounayes 74 km

Au niveau de la région de Ziguinchor, nous avons mis l'accent sur le rapport portant sur la boucle du Kalounayes. Les entretiens réalisés avec le chef la DREEC nous ont permis de constater que le niveau de mise en œuvre du PGES est faible par rapport aux objectifs fixés. En effet, cette étude d'impacts a permis de répertorier l'ensemble des atteintes à l'environnement, dans cette zone hautement agricole et des mesures d'atténuations préconisées. Mais, de façon concrète, seules quelques actions contenues dans le PGES ont été réalisées et pour la plupart, elles sont liées aux aspects sociaux et sanitaires comme la distribution de moustiquaires et de médicaments.

5.3.4. Etude d'Impacts Environnemental et Social (EIE) du projet de construction de la Voie de Dégagement Nord (VDN) 2eme Section (Tronçon CICES – Golf Club de Guédiawaye)

Cette étude d'impacts réalisée dans la région de Dakar a été commentée lors d'un focus group ayant réuni le consultant et l'équipe du CQA de la DEEC. Les principaux commentaires sont les suivants :

- l'adhésion des populations est cruciale pour une bonne mise en œuvre des recommandations environnementales ;
- la faiblesse du suivi des actions préconisées résulte du fait que le budget de mise en œuvre du PGES est directement géré par le promoteur ;
- les OCB ne sont pas associées à la mise en œuvre des actions ;
- le service de contrôle n'a pas à sa disposition toutes les ressources lui permettant de mener à bien sa mission régaliennne.

5.3.5. Etude d'Impact Environnemental et social du PROGEP

Le principal commentaire sur l'étude d'impact est qu'elle comporte des "*imprécisions sur plusieurs points*". Elle ne fournit pas d'éléments précis sur le dispositif de gestion des eaux pluviales associé "*ni sur les localisations, dimensions, modes de fonctionnement et impacts des bases travaux et des bases « arrière » (qui accueilleront également les installations de transit de matériaux ou déchets, et les éventuelles centrales à béton) et de leurs accès potentiels*".

Les acteurs de l'environnement recommandent globalement de compléter l'étude d'impact par un descriptif de l'ensemble des aménagements à réaliser (voies, ouvrages et équipements d'exploitation associés, y compris les installations hydrauliques et les installations de maintenance et des installations de chantier) "à un niveau de détail adapté au traitement de leurs impacts ainsi qu'à l'autorisation demandée". Elle préconise en outre d'y ajouter un plan axé sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, en accompagnant les populations impactées par le projet. En effet, les aspects sociaux doivent particulièrement être suivis dans la mise en œuvre du projet, avec une réelle attention sur les points suivants : la participation des groupes les plus vulnérables la prise en compte du genre et le contrôle citoyen.

5.4. Recommandations par rapport aux EIE/PGES

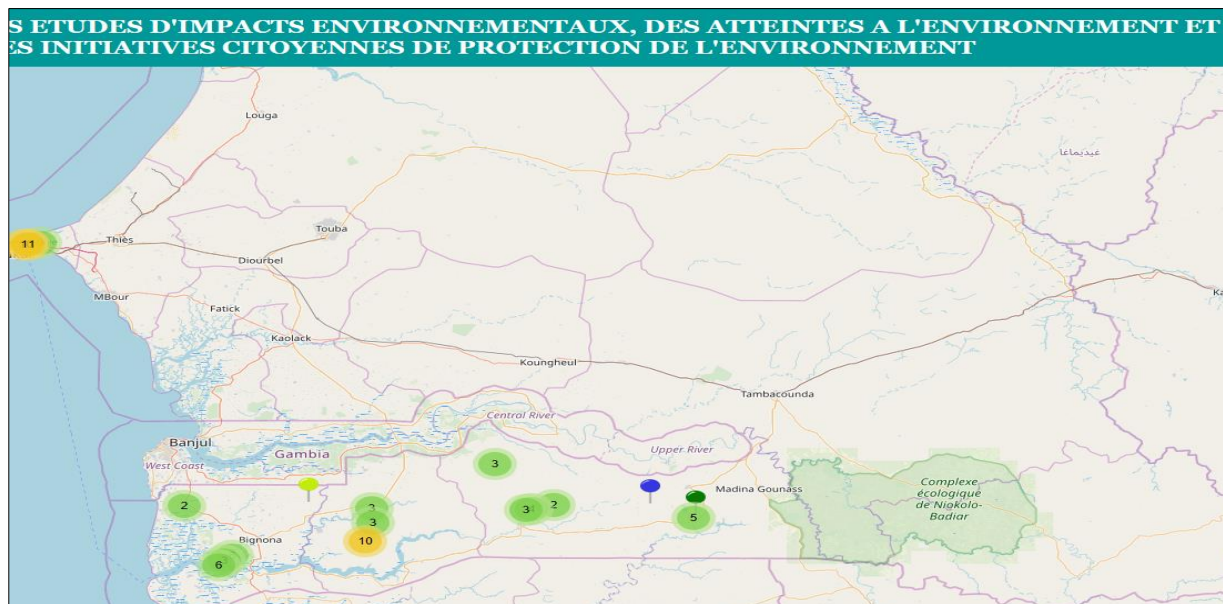
Les principales recommandations qui nous ont été faites pour une meilleure vulgarisation des EIE et une meilleure mise en œuvre des PGES sont les suivantes :

- Renforcer les capacités des acteurs de l'environnement sur les études d'impacts environnementaux et les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES);
- Alléger les procédures d'accès aux financements inscrits dans les PGES afin de permettre leur application, mais aussi leur suivi-évaluation ;
- Être plus ambitieux dans les recommandations d'atténuation des effets négatifs du projet; généralement les promoteurs se contentent de planter juste quelques arbres;
- Renforcer les moyens des services techniques afin de leur permettre d'assurer leur mission régaliennne ;
- Communiquer davantage sur les EIE/PGES, une communication simple et accessible aux profanes.

5.5. Cartographie des études d'impacts environnementaux identifiées dans le cadre du projet

A travers une interface Web, les principales EIE sont répertoriées sur une carte du Sénégal interactive. La carte permettra de se renseigner sur chaque étude

Carte : Situation des EIE



6. Perception des acteurs des médias par rapport à la protection de l'environnement

Le projet « *Medis citoyens pour une gouvernance environnementale participative au Sénégal* » met les acteurs de l'information au cœur du dispositif. Certains témoignages collectés et les constats faits sur le terrain ont montré à suffisance que l'un des problèmes cruciaux qui entravent la protection de l'environnement au Sénégal, reste et demeure la faiblesse de l'information. En effet, l'hypothèse suivante peut être posée : « si les populations connaissaient mieux l'environnement, si elles étaient mieux sensibilisées à sa préservation, alors la situation environnementale de nos territoires ne serait pas si alarmante ». Dans ce cas, quel serait le rôle des radios communautaires, des correspondants locaux et des réseaux sociaux pour la promotion de la préservation de l'environnement ?

6.1. Les radios communautaires

De nombreux travaux de recherche ont été consacrés aux médias de masse. Selon les spécialistes en communication, plusieurs classes sociales, communautés et minorités n'ont toujours pas accès à l'information et aux moyens d'expression. Les travaux mettent l'accent sur le rôle déterminant des médias locaux, notamment les radios communautaires dont la proximité permet de combler ce vide. Dans le cadre de cette étude, une série d'entretiens ont été menées avec les responsables des radios communautaires évoluant dans les cinq (05) zones-cibles du projet. Ces entretiens ont permis de relever les éléments suivants :

- Les radios communautaires constituent de puissants vecteurs dans le cadre de la lutte contre la dégradation de l'environnement ;
- Elles constituent des espaces de partage, de dialogue et de concertation permettant aux populations de s'exprimer sur des thématiques qui les intéressent.
- Les émissions interactives permettent aux citoyens de communiquer avec un public plus large et plus diversifié ;
- Les émissions radiophoniques ont un coût relativement faible, malgré la forte audience.

Malgré tous ses atouts, un certain nombre de contraintes ont été signalées. Il s'agit notamment de :

- La faiblesse technologique ;
- Du manque de formation des techniciens, sur certaines thématiques, notamment l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- Le caractère non lucratif qui ne permet souvent pas de faire face aux différentes charges de fonctionnement ;
- Le risque d'accaparement par les émissions politiques.

A la lumière de nos entretiens, il convient de retenir que la radio communautaire ne doit plus être seulement considérée comme un outil destiné à une communauté à « développer », mais bien comme « un milieu médiatique producteur et récepteur de contenu alternatif, original, comme une communauté incarnée et créative ».

La vision d'une radio communautaire vivante, « habitée », véritable « laboratoire radiophonique » nous semble pertinente pour mettre en avant les aspects environnementaux. En impliquant davantage les acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre des émissions radiophoniques, surtout celles relatives à la préservation de l'environnement, il est possible d'atteindre le cœur de la cible, qui est la communauté, car elle reste l'acteur primordial à convaincre.

6.2. Les correspondants de presse

Au niveau de chacune des zones-cibles du projet, deux correspondants locaux de chaînes de radio ou de journaux ont été rencontrés. De façon globale, la perception des correspondants est dans les zones-cibles, les populations vivent dans un « environnement malsain » où les ressources forestières sont très dégradées.

Les journalistes devraient jouer un rôle majeur dans la lutte contre la dégradation de l'environnement. A en croire Younoussa Mballo, correspondant de la RFM à Pikine : « chacun a un rôle à y jouer. Moi en tant que journaliste mon rôle est de sensibiliser les populations sur les menaces qui pèsent sur notre environnement et d'alerter aussi les décideurs afin qu'ils prennent les mesures nécessaires. ». M.Diao, directeur de la radio Jenku FM, est du même avis : « notre rôle est de sensibiliser, informer, organiser des émissions sur des questions environnementales ». « Tarndi men » qui signifie environnement, est une émission organisée par la radio Jenku FM).

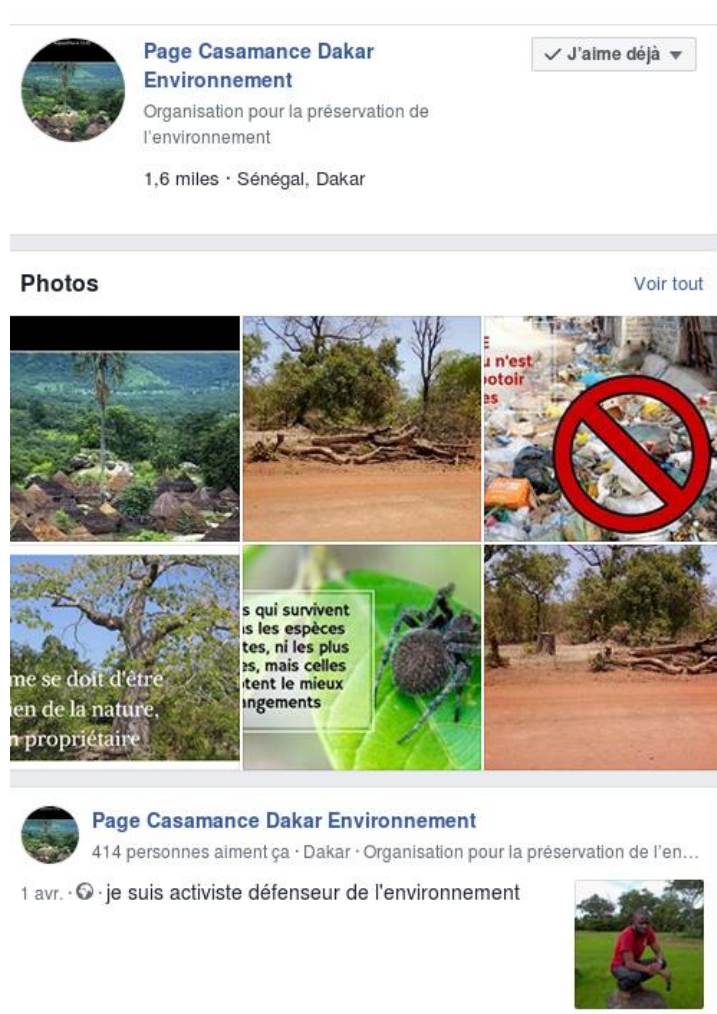
Cependant, la contrainte majeure est que les correspondants ne disposent pas d'assez de temps pour faire ce travail de sensibilisation. Ce n'est qu'à travers les reportages qu'ils peuvent s'exprimer ; ce qui est loin d'être suffisant.

Les correspondants de presse ont aussi insisté sur la nécessité de disposer de davantage de documentation relative à l'environnement, notamment les atteintes, mais aussi les initiatives

citoyennes. Dans ce sens, les fiches élaborées dans le cadre du projet « Médias citoyens pour une gouvernance environnementale participative au Sénégal » devraient servir de sources documentaires pour les journalistes sur les atteintes environnementales, les études d'impacts et les initiatives citoyennes de protection de l'environnement.

6.3. Les réseaux sociaux

La présence, sur les réseaux sociaux, des jeunes engagés en faveur de l'environnement et de sa préservation est bien réelle au Sénégal. En effet, sur Facebook, il a été dénombré une douzaine



de pages et groupes qui se mobilisent contre les atteintes environnementales. Pour les besoins de l'étude, une adhésion à certains groupes a été faite. Ce qui nous a permis de jauger leur travail, d'interagir avec les leaders et de recueillir leurs perceptions et préoccupations. Ainsi, la synthèse des discussions a permis de retenir que l'objectif premier de cette présence sur les réseaux sociaux est la sensibilisation des masses, particulièrement les jeunes. Ensuite, vient la dénonciation des actes d'incivisme qui dégradent l'environnement. A titre d'exemple le Groupe Casamance-Dakar a fait des posts qui ont reçu des milliers de « j'aime » et de commentaires.

A titre d'exemple, la page Facebook Casamance-Dakar s'est insurgé contre la prolifération des ordures ménagères dans les régions du Sud et la déforestation.

Certains commentaires étaient d'une pertinence telle que l'idée de les regrouper sous la forme d'un mémorandum est sortie des débats avec les jeunes.

Autre exemple, tout aussi remarquable, c'est le débat institué sur l'adoption du nouveau Code Forestier. Là, sous forme de questions posées en format vidéo, les réactions ont été tout aussi intéressantes. Aussi bien les profanes que les experts se sont prononcés sur la question ; certains en guise de commentaires critiques, d'autres en termes de suggestions d'application.

Tout ceci montre que les réseaux sociaux peuvent être de puissants leviers de communication pour un changement de comportement. En effet, à travers les groupes et pages Facebook, les comptes Twitter et Instagram, les actions de préservation de l'environnement peuvent être diffusées au grand public, en espérant que cela créera un déclic, un cas d'école qui pourrait inspirer d'autres associations et groupements. Cela permettra de répondre à la question : « que pouvons-nous faire pour préserver notre environnement ? », souvent posée par certaines associations qui n'ont connaissance que d'organiser des séances d'investissement humain pour rendre les quartiers propres, comme l'a si bien souligné Younoussa Mballo : « hormis les opérations d'assainissement (set stal), il n'y a pas grand-chose ».

On peut, cependant, retenir qu'à Thiaroye-Gare, des associations se débrouillent tant bien que mal, pour assainir leur environnement. Des bidons découpés étaient accrochés à des poteaux électriques pour permettre aux populations d'y mettre les déchets, au lieu de les jeter sur la route. Mais cette initiative n'a pas fait long feu car il n'y a pas de suivi, faute de moyens financiers. Aujourd'hui, l'accent doit être mis sur l'éducation et la sensibilisation des populations. Là, le rôle des réseaux sociaux est fondamental.

Conclusion, leçons apprises et recommandations

L'étude portant sur la cartographie des études d'impacts environnementaux et des initiatives citoyennes en faveur de l'environnement constitue une étape clé pour appréhender le rôle des médias citoyens pour une gouvernance participative de l'environnement au Sénégal. Au-delà du fait de documenter les atteintes à l'environnement dans les cinq (05) zones d'intervention du projet (Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Guédiawaye et Pikine), l'étude a permis de faire l'état de connaissance des études d'impacts environnementaux et des plans de gestion environnementale et sociale. Un autre aspect tout aussi intéressant a été l'analyse du rôle des correspondants de presse et des réseaux sociaux. Cette analyse a fait ressortir tout l'intérêt qu'il y a de renforcer les capacités techniques, organisationnelles et financières des correspondants locaux, mais aussi de s'appuyer sur les réseaux sociaux et l'engouement qu'ils suscitent chez les jeunes pour développer la conscience environnementale.

Le support cartographique qui accompagne cette étude a permis de positionner sur une carte du Sénégal, accessible sur internet, les différentes initiatives recensées dans le cadre du projet « médias citoyens pour une gouvernance environnementale participative au Sénégal » mis en œuvre par l'Institut Panos de l'Afrique de l'Ouest (IPAO). Cette carte interactive contiendra pour chaque initiative, une description succincte, notamment le porteur, la thématique, la localisation, les réalisations... Les principales leçons apprises de cette étude sont les suivantes :

- la communication sur les atteintes environnementales doit être renforcée dans les zones-cibles du projet, à travers des émissions radiophoniques, des publi-reportages, des débats interactifs sur les réseaux sociaux, des actions ponctuelles de sensibilisation, comme la célébration de la journée mondiale de l'environnement qui permettra de faire une grande mobilisation sociale de toutes les couches de la population (femmes, jeunes, et surtout les élèves) ;
- La vulgarisation des études d'impacts environnementaux auprès des citoyens, des services techniques, des promoteurs de projets ;
- La mise en application effective des plans de gestion environnementale et sociale et leur appropriation par les populations, les autorités déconcentrées et décentralisées, de même que les services techniques ;
- Le rôle de la presse locale devra être valorisé, dans la diffusion de l'information en lien avec la préservation de l'environnement ;
- La valorisation des outils offerts par les réseaux sociaux à travers un renforcement de capacités pour des « community managers sensibilisés à l'environnement » ;

- L'intégration effective de la ligne environnement dans le budget des collectivités territoriales avec son inscription dans la nomenclature budgétaire, d'une part, mais d'autre part, le renforcement de l'action environnementale de ces dernières par sa prise en compte dans les plans départementaux et communaux de développement ;
- La nécessité de mettre en place, une plateforme nationale des organisations de la société civile pour la protection de l'environnement (OSCPE), qui permettra de mettre en synergie les différentes initiatives, mais aussi d'être en réseau afin d'être plus fort face aux différents enjeux liés à la gouvernance participative de l'environnement.

Bibliographie

1. Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie – Situation économique et sociale des régions de Kolda, Ziguinchor, Sédhiou, Dakar, 2017-120p.
2. Amar Fedkhji -Bouira : Les atteintes à l'environnement se multiplient, Journal Elwatan du 30 août 2018, p11-12
3. Association Sénégalaise de Normalisation (ASN), 2003. Pollution atmosphérique, normes de rejets. 28 pages.
4. Badji J.E, (1996) : Impacts des feux de brousse sur la végétation dans le département de Bignona en Basse-Casamance, Mémoire de D.E.A, 52 pages.
5. BALIMA Théophile. Langues nationales, identités et terroirs dans les radios communautaires du Burkina Faso, *In* : BALIMA Théophile et MATHIEN Michel, *Les médias de l'expression de la diversité culturelle en Afrique*, Chapitre 14, Bruxelles : éditions Bruylant, 2012, pp.207-219
6. BOULCH Stéphane. *Plaidoyer pour l'appui des radios locales de service aux communautés en Afrique de l'Ouest*, guide à l'intention des ONG et des bailleurs de fonds, Bruxelles : COTA, IPAO, 2008, 241p.
7. CAPITANT Sylvie. *Médias et Pratiques démocratiques en Afrique de l'Ouest. Usages des Radios au Burkina Faso*. PhD Thesis, (sociologie), Université Paris 1, 2008, 521p.
8. Centre de Suivi Ecologique - Rapport de Suivi des feux de brousse -Saison 2017-2018, Dakar, 30 p.
9. Claire Demay – La pollution de l'air à Dakar – Mémoire de Master 1 Géographie – Université de Bourgogne- France- 2011 – 71p.
10. Conseil Régional de Sédhiou- Plan Régional de Développement Intégré de Sédhiou- 2013-2018, 108p.
11. CSE (centre de suivi Ecologique), Etat de l'environnement au Sénégal, Edition 2018, 266 p.
12. DIAGNE, Yacine. *Radios communautaires : outils de développement au Sénégal*, mémoire de DEA, Université Paris 13, 2005, 189 p.
13. DORELLI Jeanne. *Radios communautaires de Dakar : communication pour le développement et extraversion*, Mémoire de maîtrise, Département de communication Université de Concordia, 2010, 136p.
14. ESSOUNGOU André-Michel. La fièvre des médias sociaux gagne l'Afrique, *Afrique Renouveau*, vol 24. n°4, 2010.
15. GUERRERE Vincent & MISS Fanny- Analyse statistique des niveaux de production de bois sur la bande de FILAO Rapport du – 17/01/2011 -20p.
16. Marja Ylönen, Les atteintes à l'environnement : Les difficultés que rencontre la société moderne à les sanctionner - département de Sciences sociales et de Philosophie de l'Université de Jyväskylä. Helsinki, 7p.

17. Moise Edioca DIATTA, Suivi de la salinisation des terres rizicoles dans la Commune d'Oukout (département d'Oussouye) 1980 A 2016- Mémoire de Master 2 – Université Alioune Diop de Bambey, 53 p.
18. PANOS, *Quand une radio fait école...le succès story de la radio Oxy'Jeunes de Pikine*, Dakar, 2010 51p.
19. PANOS, Rapport atelier de partage sur les initiatives environnementales citoyennes, Dakar 28 mars 2018 - 18 pages
20. PANOS, Rapport de synthèse - Etat des lieux des évaluations environnementales dans les domaines de la déforestation, de l'assainissement et de la pollution dans les zones de Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Pikine et Guédiawaye, Dakar, mars 2018- 23 pages

ANNEXE 1:

GUIDE D'ENTRETIEN DREEC/E&F/AGRICULTURE

Thème 1 : L'environnement de la Région

- 1- Votre perception de la situation environnementale de la zone-cible0,
- 2- Quelles sont à votre connaissance les dégradations majeures de l'environnement
- 3- Quelles en sont les causes ? Quelles conséquences ?
- 4- Quel est votre rôle ? Quelles sont les contraintes ?

Thème 2 : Les initiatives en faveur de la préservation de l'Environnement

- 1- Pouvez-vous citer des initiatives en faveur de l'environnement ?
- 2- Pour chacune : Localisation, acteurs, forces, faiblesses
- 3- Votre appréciation des résultats pour chaque initiative
- 4- Qu'est-ce qu'il faut améliorer ?

Thème 3 : Les Etudes d'Impacts Environnementaux

- 1- Connaissance des EIE
- 2- Les projets qui ont fait l'objet d'EIE
- 3- Les PGES (appréciation du niveau d'application)
- 4- Qu'est-ce qu'il faut améliorer ?

GUIDE D'ENTRETIEN PORTEURS D'INITIATIVES

- 1- Justification de l'initiative (localisation, activités, coûts, partenaires)
- 2- Résultats obtenus
- 3- Difficultés rencontrées
- 4- Facteurs de succès
- 5- Recommandations

GUIDE D'ENTRETIEN POUR COMMISSIONS ENVIRONNEMENT

- 1- Appréciation de la situation environnementale de votre collectivité territoriale
- 2- Quelles sont les principales causes de dégradation ?
- 3- Que fait votre institution ? Qui sont vos partenaires ?
- 4- Quelles appréciations faites-vous des EIE ?
- 5- Quelles appréciations faites-vous des initiatives citoyennes
- 6- Recommandations

ANNEXE 2: LES RENCONTRES SUR SITE

Site	Acteurs rencontrés	Catégorie	Type d'enquête
Kolda	AGIR, les Amis du Fleuve, ASAN, FDES, SOS Environnement	Association locale	4 Focus-group (17hommes et 09femmes) 2 Entretiens individuels
	DREEC, Eaux et Forêts, Agriculture)	Service technique	3 Entretiens individuels Entretien individuel
	1 Conseil Départemental	Institutionnel	
	Abdou Diao (Jenku FM) Baba Gallé Mballo (Walf)	Journalistes	2 Entretiens individuels
Sédhiou	Tanaff na bonco – Londo Lolo – Sédhiou Environnement, ASAN	Association locale	Focus-group (12h/5f)
	DRDR	Service technique	Entretien individuel
	Conseil Départemental	Institutionnel	Entretien individuel
	Moussa Dramé Ibrahima Diallo	Journalistes	Entretien individuel
Guédiawaye	GRAEN- Carré Connex- CIDEC-ASAN-AFDD	Association locale	Focus-group (22 hommes-13 femmes) 2 entretiens individuels
	IREF	Service technique	Entretien individuel
	Conseil Municipal	Institutionnel	Entretien individuel
	Théodore Semedo Younoussa Baldé	Journalistes	Entretien individuel
Pikine	AFDD-ASAN-UGP-PAFCM- Thiaroye ca Kanam-Yarakh	Association locale	Focus-group (15h/07 femmes) 1 entretien individuel
	Eaux et Forêts Mbao	Service technique	Entretien individuel

Site	Acteurs rencontrés	Catégorie	Type d'enquête
Ziguinchor	Conseil Municipal	Institutionnel	Entretien individuel
	Abdou Diop	Journalistes	Entretien individuel
	Moussa thiam		
	CPAS-CASEPE-FADDO-ASAN- Mouvement à foulard	Association locale	Focus-group 11h/2 f
	DREEC-IREF-Djibelor-UZIG	Services techniques/ Université	Entretien individuel
	Conseil départemental de Bignona	Institutionnel	Entretien individuel
	Ignace Ndeye	Journalistes	Entretien individuel
	Ibrahima Mané		

ANNEXE 3: FICHE D'IDENTIFICATION DES PORTEURS D'INITIATIVES

PORTEUR D'INITIATIVES	
STATUT ⁶ (formel/informel)	
LOCALISATION	
ANNEE DE CREATION	
NOMBRE DE MEMBRE (H/F)	
SECTEUR D'INTERVENTION	
STRATEGIE D'INTERVENTION	
SOURCES DE REVENUS	
MONTANTS RECUS	
PRESENCE SUR LE WEB (FACEBOOK-WHATSAPP- INSTAGRAM-TWITER...	
OBSERVATIONS ⁷	

6 Dispose d'une reconnaissance juridique

7 Informations complémentaires que vous souhaitez partager